—C'est presque une position sociale de nos jours, de parler français à la perfection.—J. Novicow.

La Survivance

Organe officiel de l'Association Canadienne Française de l'Alberta

"DIEU ET PATRIE"

L'apostolat de la presse est nécessaire au même titre que l'école, puisque la presse, c'est l'école des adultes.
—Cardinal Andrieu.

Vol. VI. EDMONTON, ALBERTA, LE 28 MARS 1934 No 21.

Les trois piliers de l'ordre social

La propriété, la famille, la religion

OTTAWA.—M. Henri Bourassa, député indépendant de Labelle, a prononcé la semaine dernière à la Chambre des Communes, un discours de plus de deux heures sur la situation économique générale ainsi que sur les besoins de la classe moyenne. Il a pris la défense du petit commerçant, du petit industriel, du petit capitaliste, étouffés actuellement par la concurrence et par les exigences du Fisc. Il a analysé les différentes propositions faites par certains de ses collègues qui appartiennent à la C.C.F. Il a réfuté la théorie de l'inflation et de la répudiation des dettes.

Mais il a demandé au gouvernement de faire tout son possible pour établir une véritable politique d'économie. S'élevant contre le paiement du "dôle" aux sans-travail et des pensions militaires aux vétérans, il s'est déclaré en faveur d'une contraction de la dette en proportion de nos ressources et de notre faculté de payer. Il a terminé son discours en parlant des trois piliers de l'ordre social, la propriété, la famille, et la religion.

Deuil pour les Oblat du Canada

Le R. P. J. A. Lajeunesse, professeur à l'Université d'Ottawa, est mort à l'hôpital, à l'âge de 63 ans.—Frère de S. Exc. Mgr M. Lajeunesse

OTTAWA.—Le R. P. Joseph-Alexandre Lajeunesse, O.M.I., M.A.L., Ph., éminent professeur de l'Université d'Ottawa, est décédé mardi 20 mars, à l'hôpital Général, rue Water, à la suite d'une opération. Il était âgé de 63 ans. Son état s'était amélioré depuis quelques jours et rien ne laissait prévoir une fin aussi subite. Le Père Lajeunesse était depuis près de 40 ans professeur à l'Université.

Originaire de Ste-Marguerite, il fit ses études théologiques au scolasticat St-Joseph, et fut ordonné prêtre à Ottawa en 1895. Depuis son ordination, il fut toujours attaché au personnel enseignant de l'Université, où il a rempli les fonctions de vice-recteur pendant six ans, et celles de préfet des études pendant plusieurs années. Il a aussi représenté l'Université à la commission d'immatriculation, à Toronto.

Le P. Lajeunesse est le frère de S. Exc. Mgr Martin Lajeunesse, O.M.I., de Le Pas, Manitoba, vicaire apostolique du Keewatin, et le neveu de feu Mgr Ovide Charlebois, prédécesseur de Mgr Lajeunesse.

Une hécatombe au Japon

La plus grande partie de la ville de Kakodate est rasée par le feu—Un millier de morts.

TOKIO.—La plus grande partie de Hakodate, port ayant une population de 200,000 habitants, a été détruite par le feu, jeudi, et l'on croit qu'environ mille personnes ont trouvé la mort.

On dit que le feu éclata quand des cheminées furent jetées à terre par une violente tempête de vent.

Tous les édifices publics importants ont été consumés, les lignes de communication rompues, et les nouvelles de la catastrophe furent transmises au monde extérieur par des vaisseaux qui se trouvaient dans les environs, au moyen du sans-fil.

Une dépêche dit que la ville fut promptement transformée en un "enfer" et que les gens fuyaient la mort au milieu de la noirceur, abandonnant même leurs effets pour courir plus vite vers divers points de refuge.

Nombre de citoyens se précipitèrent vers les quais et furent accueillis à bord des navires.

Mort du R. P. Bacon, O.P.

MONTREAL.—Les Pères Dominicains déplorent la disparition de l'un de leurs religieux les plus éminents, le R. P. Jean Bacon, qui a succombé, mercredi, à Montréal, à une maladie dont il avait été frappé la veille au soir, seulement. Le Père Bacon était connu dans toute la province pour les retraites qu'il a prêchées au clergé et aux fidèles. On admirait son zèle apostolique et sa grande piété. Ses funérailles ont eu lieu à Saint-Hyacinthe.

Plus d'octroi au lieut.-gouverneur

La province du Manitoba retranche cet octroi

WINNIPEG.—On a fait savoir au gouvernement fédéral que, quand un nouveau lieutenant-gouverneur sera nommé au Manitoba, cette province n'a pas l'intention de défrayer le coût du maintien de sa résidence. Cette déclaration a été faite à la législature par l'hon. W. J. Major, procureur général. Une somme de $7.551 pour l'entretien de la résidence du lieutenant-gouverneur a fait le sujet de critiques. Vu la nécessité de l'économie, dit M. Major, le gouvernement juge nécessaire d'avertir le prochain lieutenant-gouverneur que l'octroi pour l'entretien de sa résidence a été retranché.

La France engage les sans-travail pour son armée

Par suite du nombre restreint des naissances durant la guerre

PARIS.—Le gouvernement français, craignant que le chancelier Adolphe Hitler n'obtienne sa demande pour le réarmement de son pays, a annoncé un nouveau plan dans le but de grossir les rangs de sa propre armée. Tous les jeunes conscrits, c'est-à-dire ceux qui ont quitté le service militaire depuis cinq ans ou moins, ainsi que tous les sans-travail, pourront se joindre de nouveau à l'armée. Cette mesure leur permettra de s'occuper jusqu'à ce que les conditions économiques s'améliorent.

Le gouvernement français croit avoir résolu par ce moyen le problème du petit nombre des jeunes gens de la classe actuelle. On sait que durant la guerre, le nombre des naissances a été très restreint, et le nombre des recrues sera très peu élevé durant les quatre prochaines années.

Mort de la reine Emma

La reine douairière des Pays-Bas est décédée à 75 ans

LA HAYE.—La reine Emma, reine-mère, aimée de tous les Néerlandais, grande bienfaitrice de nombreuses oeuvres de charité, est morte à l'âge de 75 ans le 20 mars, d'une attaque de bronchite. La reine douairière Emma était la veuve du roi Guillaume III et la mère de la présente reine Wilhelmine. Elle souffrait depuis quelque temps de bronchite, mais ce n'est que ces jours derniers que son état devint grave. La reine Wilhelmine et sa petite-fille, la princesse Juliana, héritière du trône, l'ont constamment assistée.

Découverte de la science médicale

Nouvel anesthétique qui provoque le sommeil en moins de 20 secondes—Aucun malaise

BALTIMORE.—Une poudre vient d'être découverte, dont l'emploi, d'après les médecins, révolutionnerait la science de l'anesthésie. Le nom n'en est pas encore connu, toutefois, mais elle consiste en une poudre blanche qui, dissoute dans l'eau et injectée dans le bras du patient, agit si rapidement qu'elle provoque le sommeil en moins de 20 secondes. Le Dr Albert E. Goldstein, biologiste bien connu, a pratiqué quatre expériences, et dans chacun des cas, le patient n'a éprouvé le plus petit malaise. Cet anesthésique fut employé pour une opération sur un homme qui avait le coeur trop faible pour être endormi de toute autre manière. Le Dr Goldstein a déclaré que cette nouvelle découverte est remarquable, car en plus de provoquer le sommeil presque immédiat du patient, ce sommeil est normal et ne cause aucune contraction de muscles, comme c'est le cas avec l'emploi d'autres anesthésiques. Et lorsque le patient s'éveille, il n'a aucune réaction nerveuse. Il est frais et dispos tout comme s'il s'éveillait d'un long sommeil, et il se sent même en appétit. Le Dr Goldstein a ajouté que ce nouvel anesthésique a été employé en Angleterre et en Allemagne, mais qu'il était très rare aux Etats-Unis.

LE PROBLEME DES ARMEMENTS

La note de la France à la Grande-Bretagne relative à ce problème.—L'Allemagne devrait rentrer dans la Société des Nations—Cinq problèmes à résoudre

PARIS.—Le gouvernement a publié la note qu'il adressait récemment à la Grande Bretagne sur le problème des armements. Il réaffirme, dans ce mémoire, que la principale sanction de toute entente relative aux armements devrait être une action commune des puissances en faveur de la nation qui se trouverait menacée dans sa sécurité du fait d'infractions à l'entente, surtout du fait d'infractions poussées jusqu'à l'agression. Il déclare que si la Grande Bretagne ne s'engage pas à prêter main-forte contre l'agresseur, on peut considérer comme terminée la conférence de Genève sur le désarmement. Il laisse toutefois une issue pour la convocation d'une conférence dont le but serait de reconnaître et de limiter le réarmement de l'Allemagne, de limiter les armements des autres pays et de régler la question de la sécurité. Cette conférence serait essentiellement européenne et politique. Les Etats-Unis et la Russie n'y seraient probablement pas invités.

Le gouvernement souligne ensuite que signer une entente autorisant l'Allemagne à se réarmer, ce serait porter atteinte à la Société des nations, à laquelle la France "demeure fidèle". Quoi qu'on en dise, la Société des nations, ajoute-t-il, demeure le seul organisme capable de fournir une garantie collective de paix.

La meilleure garantie de paix mondiale que pourrait offrir l'Allemagne, ce serait de rentrer sans condition dans la Société des Nations.

Il affirme que l'Allemagne est en train de pousser son réarmement fort au delà du niveau fixé par le traité de Versailles et que la France ne peut pas à la fois approuver ce réarmement et consentir à son propre désarmement. La France, fait-il remarquer, ne peut ni comprendre, ni admettre que le fait que d'un côté on exige un réarmement excessif constitue un argument à faire valoir pour demander le désarmement d'autres puissances. Par conséquent, le projet britannique d'associer une réduction immédiate des armements de certaines puissances au réarmement d'autres puissances soulève de sérieuses objections.

Le gouvernement dit que les cinq problèmes suivants exigent une solution:

La détermination du caractère juridique d'organisations semi-militaires comme les troupes d'assaut naziste, dont le Reich prétend qu'elles ne se composent pas de soldats, mais que la France veut inclure dans les effectifs allemands.

Les méthodes de surveillance du désarmement.

Une limitation provisoire, puis permanente des budgets d'armement.

La surveillance de la fabrication des armes.

Les garanties d'observation d'un pacte.

Si les nations se dégagent des obligations juridiques qu'elles ont contractées, dit-il en terminant, les puissances ne tiendront compte que de leurs intérêts immédiats. Les gouvernements qui ont compris les leçons du passé préféreraient obtenir l'assurance qu'une nouvelle entente n'aura pas le sort des clauses militaires et des traités de paix. Autrement, ils se trouveraient consentir à être victimes de leur propre bonne foi. Chaque nouvelle concession aboutit à des nouvelles exigences, ou à quelque infraction du traité.

Enfin, le gouvernement rappelle, pour montrer que la France désire une entente même au prix de sacrifices, que de 1920 à 1932, elle a réduit de 66 pour cent la durée du service militaire, de 50 pour cent le nombre de ses divisions, de 25 pour cent ses effectifs et que, de juin 1932 à juin 1933, elle a diminué de 2 milliards 500 millions de francs son budget de défense nationale.

Appel à l'économie

Pour lutter contre les dépenses extravagantes des gouvernements et aussi des particuliers

MONTREAL.—"Citoyens du Canada, unissons-nous pour lutter contre les dépenses extravagantes des gouvernements et des administrations non seulement publiques mais aussi privées, afin de sauver le Canada et de lui conserver son prestige."

Ces paroles furent prononcées en français par Sir Henry Drayton à l'issue de la conférence qu'il donnait récemment à l'hôtel Windsor, sous les auspices de la Chambre de Commerce et du Board of Trade.

Sir Henry qui fut ministre des Finances de 1919 à 1921, commença par rappeler le discours qu'il fit à Montréal en 1919, à l'occasion du premier emprunt assujetti à l'impôt que lançait à cette époque le gouvernement. "Je vous disais, dit-il, qu'il fallait prêter au gouvernement tout l'argent dont vous pouviez disposer et le mot d'ordre d'alors était: prêtez au risque même d'en souffrir. Et cette chose que vous disiez impossible, vous l'avez accomplie."

"Aujourd'hui, je viens vous donner un autre mot d'ordre; économisez, dussiez-vous en souffrir. Il le faut pour sauver le pays. Et, sachant ce que les Canadiens ont fait dans le passé, je suis certain qu'ils sauront, aujourd'hui, s'imposer les sacrifices nécessaires pour sauver ce qu'ils ont construit dans le passé."

Automobiliste original

HAMILTON, Ont.—Un automobiliste de Hamilton vient d'être arrêté pour n'avoir pas arrêté sa voiture à une intersection, alors qu'un poteau indicateur l'ordonnait expressément. Questionné par le juge, il déclara que si un automobiliste arrête sa voiture lorsque le poteau indique "arrêtez", il risque de rester là toute la journée, car le poteau ne dit pas quand repartir. Le juge s'empressa de condamner l'original, devant son peu de logique.

LE CANADA A VENDU UN MILLIARD DE MINOTS DE BLE

Depuis trois ans—M. McFarland dit que le Canada a bien figuré sur le marché

OTTAWA.—M. John I. McFarland a comparu, jeudi, devant le comité parlementaire des banques, mais il a quitté la séance sans avoir dévoilé la quantité d'options futures du blé qu'il détient dans ses efforts pour maintenir les prix sur la bourse des grains de Winnipeg, avec l'aide financière du Dominion.

L'homme qui fut pratiquement le seul au Canada à pratiquer l'achat d'options futures du blé depuis juin 1932, a déclaré toutefois qu'une augmentation de dix pour cent dans les prix permettrait au Dominion d'éviter de perdre un seul dollar de sa garantie.

A la veille de partir pour Rome, où aura lieu prochainement une conférence mondiale du grain, M. McFarland a déclaré: "J'ai raison de croire qu'on tracera un plan de nature à placer la production et la demande mondiale sur une base d'égalité, haussant les prix et chassant l'inquiétude du cerveau des fermiers".

Cet "homme du blé", dont le nom est devenu légendaire à Ottawa depuis sa nomination en 1930 comme gérant général de l'agence centrale de vente des pools du blé de l'ouest canadien, a déclaré que le Canada avait remarquablement bien fait au cours de ces trois dernières années sur le marché d'exportation du blé. "En dépit des barrières tarifaires dans le monde entier, des boni aux fermiers et des cartels du blé, le Canada a vendu un milliard de minots", dit-il. "Il est impossible d'estimer ce que cela représente pour l'ouest, mais c'est au moins un profit de $100,000,000."

Bien que disposé à donner le chiffre des minots de blé qu'il détient en options futures, et des détails sur la position financière de ses opérations, le comité décida, par un vote de 33 contre 9, de ne donner instruction au témoin de ne pas publier ces renseignements de crainte que cette publication fasse baisser les marchés.

"Il est hors de tout doute", dit M. McFarland, "que mes achats d'options futures ont empêché les prix du blé canadien de devenir chaotiques. Mais si le Canada n'avait pas garanti mon crédit auprès des banques, je n'aurais pas été capable de pratiquer de tels achats".

La nouvelle loi des secours

Elle ne fixe aucune limite—"La politique du chèque en blanc"

OTTAWA.—La Chambre des Communes a discuté, la semaine dernière, une résolution proposant l'adoption d'un bill de secours pour 1934 semblable par ses clauses à celui de l'an dernier.

"Le bill", expliqua le ministre du Travail, M. W. Gordon, au très hon. M. W. L. Mackenzie King, "ne fixera aucune limite parce que nous croyons que, comme résultat de certains accords avec les provinces, les dépenses pour la prochaine année fiscale en secours directs seront beaucoup moindres".

"C'est un retour à la politique du chèque en blanc", répondit M. King, "comme en 1932. Je crois que le gouvernement commet une grave erreur en retournant à cette pratique. Le fait que le secours direct coûtera moins cher n'est pas une raison pour ne pas inclure un maximum déterminé dans le bill".

La loi des secours adoptée chaque année permet au gouvernement fédéral de se joindre aux provinces pour secourir les chômeurs, et elle ne doit pas être confondue avec le prochain programme de travaux publics du gouvernement d'Ottawa qui sera entièrement une entreprise fédérale et qui sera introduit à la Chambre sous la forme d'un projet de loi séparé.

Des membres de l'opposition prétendirent que le gouvernement, en maintenant la clause de "la paix, de l'ordre et de la bonne administration", pourrait bien s'en servir pour "soigner" la loi électorale fédérale au cas où il y aurait un appel au peuple. M. Gordon affirma que le gouvernement n'entretenait aucunement cette intention.

D'après les renseignements fournis par M. Gordon, le nombre des chefs de famille sous l'aide au chômage, en février 1934, fut de 267,853, alors que le total, en février 1933, avait été de 276,468. Le total des dépendants, le mois dernier, à bénéficier des secours directs, fut de 955,334, comparé à 1,121,142 en février 1933.

La session provinciale

La loi du contrôle et de la vente du blé—Le plan Douglas—Crédits du ministère de l'agriculture.—Les universitaires et les problèmes politiques

En proposant la deuxième lecture du bill relatif au contrôle et à la vente du blé, l'hon. M. Brownlee a demandé aux membres de la législature d'oublier leurs opinions politiques pour ne considérer que la nécessité et l'importance de la mesure soumise à leur étude.

M. Brownlee admit franchement qu'on aurait à faire face à de sérieuses difficultés dans l'application de la loi. Si, par la force des circonstances, cette loi devient inopérante, ceci signifierait le retour à ce que fait actuellement le gouvernement fédéral en supportant ou protégeant le marché du blé.

Le premier ministre déclara aussi que le gouvernement de l'Alberta avait déclaré, à maintes reprises, que la réduction des emblavures n'était pas une solution pratique du problème du blé dans ce pays. La seule alternative, déclara-t-il, était de contrôler les exportations. D'après un plan de quotité, le producteur ne souffrirait pas en retenant un léger pourcentage de sa récolte.

On a lieu d'espérer la création d'une commission nationale du blé, dit M. Brownlee. Si une telle commission voit le jour, les commission provinciales seraient inutiles. On ne connait pas encore les détails relatifs à l'établissement de ces commissions. Ce n'est qu'au mois de juillet, après que les gouvernements provinciaux auront étudié la situation de concert avec le gouvernement provincial, qu'on pourra arrêter les mesures à prendre. Avant de faire quelque chose, il sera nécessaire de connaître l'étendue de la réduction de la récolte par des causes naturelles.

Le plan Douglas

M. William Aberhart, de Calgary, a donné devant le comité de l'agriculture, les grandes lignes du plan Douglas de crédit. On parle beaucoup de ce plan sans trop savoir si son application serait pratique ou non. En tout cas, M. Aberhart a dit que l'application du plan Douglas dans cette province signifierait que chaque personne, âgée de plus de 21 ans, recevrait, mensuellement, de la province la somme de vingt-cinq dollars, obtenue au moyen d'un fonds de crédit social. Ce crédit ne serait pas négociable et ne servirait qu'à l'achat de marchandises, afin que la fin du pouvoir d'achat et de la production soit plus équilibrée. Le surplus de la production et le chômage sont deux grandes questions qui, selon M. A. Aberhart, ne sont pas nécessairement connexes. Il y a aussi le fait fondamental que le génie inventif de l'homme a remplacé le travail de l'homme par la machine. Le problème n'en est pas un de production, mais de distribution et c'est sur ce fait qu'est basé le plan Douglas. On ne sait pas encore comment l'application d'un crédit social pourrait se faire en Alberta, dit M. Aberhart.

Le ministère de l'agriculture fait adopter ses crédits

En dépit des critiques acerbes de la députation libérale, le ministère de l'agriculture a fait adopter ses crédits pour la nouvelle année fiscale, soit une somme de $325,737. On remarque une réduction de $8,955 sur le montant voté l'année dernière.

On vota aussi la somme de $40,300 pour les agronomes et les clubs de jeunes éleveurs. M. Bowlen, député libéral de Calgary, fit remarquer que le gouvernement n'agissait pas toujours avec sagesse dans ses relations avec les agronomes. On ne devrait pas afficher de favoritisme. M. F. R. Falconer, député libéral d'Athabaska, suggéra que les agronomes soient envoyés dans divers districts. On pourrait bien en envoyer un dans mon district pendant quelque temps, dit-il.

Les licences d'automobile

L'hon. M. Brownlee a déclaré que la période de validité des licences d'automobile ne subirait aucun changement. Cette période s'étendra donc du 1er janvier au 31 décembre. Il a fait savoir que les revenus retirés de la vente des licences pendant les deux premiers mois de l'année s'élevaient à $600,000 et que du 1er janvier jusqu'au 15 mars la taxe sur la gazoline avait rapporté $279,433.

La maison du lieutenant-gouverneur

Pour une année au moins, la province paiera le coût de l'entretien de la maison du lieutenant-gouverneur. Le comité plénier de la Chambre a adopté à cet effet un crédit de $15,117. Avant l'adoption des crédits, le capitaine Dakin, député libéral de Beaver River, déclara que l'on devrait abolir le poste de lieutenant gouverneur et d'en faire exercer les fonctions par le juge en chef de la cour suprême.

La nouvelle banque centrale

Le comité de l'agriculture a adopté à l'unanimité une résolution demandant que la nouvelle banque centrale soit organisée sur une base de propriété publique plutôt que privée.

Les professeurs universitaires et la politique

M. Hugh Farthing, député conservateur de Calgary, a blâmé un professeur de l'Université, le Dr W. H. Alexander, d'avoir pris une part active dans les activités politiques. M. Alexander serait un membre influent de la C.C.F.

L'hon. M. Brownlee déclara qu'il n'y avait pas d'objections à ce que les fonctionnaires soient membres d'un parti politique. Le gouvernement cependant déclare qu'ils ne devraient pas prendre une part active dans les élections provinciales après l'émission des brefs d'élection. "Je ne blâmerai pas un fonctionnaire d'être membre d'un parti politique quelconque, mais je le dénoncerai s'il prend une part active à une élection."

M. D. M. Duggan, chef conservateur, dit qu'il ne considérait pas d'un bon oeil le fait que des professeurs de l'Université fassent de la politique active et que si jamais son parti vient au pouvoir il les congédierait du personnel.

M. W. R. Howson, chef libéral, dit qu'il concédait aux fonctionnaires le droit d'avoir leurs propres opinions politiques, mais qu'un universitaire dépassait les limites en disant qu'un certain parti politique était plus honnête qu'un autre.

L'hon. Perren Baker, ministre de

(Suite page 4)

LA CIE. DES PETROLES "LION"

L'organisation d'une compagnie dont les directeurs sont des Canadiens français

En août 1914 à l'âge de 18 ans deux ans après qu'il était venu chercher fortune au Canada, M. Léon Plotkins retournait en France pour servir sous les drapeaux français. Son expérience durant la grande guerre fut des plus variée. Il fit le service sur presque tous les fronts français: en France, en Afrique, en Orient, dans les Balkans, et finalement atteint du paludisme il était démobilisé et retournait au Canada en octobre 1917.

La terre n'eut plus alors pour lui l'attrait d'autrefois, et c'est vers les industries de pétrole qu'il arrêta son attention. De 1921 à 1926 il s'occupa de la vente des huiles; ce fut là sa première école dans les industries de ce genre. Industrieux, actif, il n'était pas fait pour rester stationnaire, et ce fut avec son concours que s'organisa en 1926 la raffinerie Maple Leaf à Coutts, Alberta, dont il demeura un des actionnaires jusqu'en 1930.

N'ayant plus alors aucun intérêt dans la raffinerie il n'en continua pas moins son commerce de pétrole et en 1931 la fièvre de raffiner l'ayant repris il organisa à Turner Valley la compagnie Lion Refining que pour des raisons d'affaires il transportait à Calgary l'année suivante. Durant ces années de crise pour les industries, M. Plotkins eut lui aussi ses difficultés. Il les surmonta néanmoins et aujourd'hui Lion Refining possède un plan complet capable de produire 7,000 gallons de gazoline par jour.

Pour diriger une telle industrie et en retirer les bénéfices qui en découlent un homme seul ne peut suffire à la tâche. M. Plotkins s'en ouvrit au Dr Beauchemin qui y vit là un champ d'action profitable pour notre population de langue française et organisa avec lui l'émission d'un nouveau capital de $20,000 qui devra faire de cette industrie une des plus prospères de l'Alberta.

La compagnie fut alors formée avec le bureau suivant de direction: Président, M. le Dr L. O. Beauchemin; gérant général, M. Léon Plotkins; vice-président et gérant des ventes, M. J. A. Matheson; trésorier, M. J. R. Miquelon; aussi membres du comité de direction, MM. Adélard Normandeau d'Edmonton, et Alex Despins, de Calgary.

Les actions sont de $100 et déjà plusieurs milliers de dollars sont souscrits, et nous en sommes sûrs, d'ici quelque temps, l'émission sera complète. Nous sommes donc heureux d'annoncer aujourd'hui à la population française de l'Alberta surtout, cette organisation où nous comptons faire mentir l'idée que les Canadiens de langue française n'ont pas d'aptitudes aux affaires: nous sollicitons en conséquence votre patronage et votre coopération. **Le président.**

P.S. Voir notre annonce à la page 6 de la présente édition.

Moscou à la S.D.N.

La Russie soviétique aurait presque décidé de se rallier à Genève

PARIS.—On apprend de bonne source que la Russie soviétique a presque décidé d'entrer dans la Société des Nations, et qu'elle fera probablement les démarches nécessaires pour y arriver lors de l'assemblée de septembre prochain.

Dans les cercles diplomatiques, on dit que les chefs de la Russie ont sondé l'opinion et qu'ils sont maintenant convaincus que non seulement l'entrée de la Russie dans la S.D.N. sera la bienvenue, mais aussi qu'un siège dans le conseil de la S.D.N. lui est assuré.

On dit qu'une décision finale sera prise prochainement après que les négociations préliminaires seront terminées. Les Soviets devront se faire reconnaître officiellement par des membres de la S.D.N. comme la Hollande, le Danemark, la Finlande et d'autres avec lesquels elle n'a pas de relations diplomatiques actuellement.

Le Coin des Enfants

Conte pascal

Naggé

L'aurore n'avait pas encore entièrement replié les voiles de la nuit lorsqu'un violent tremblement de terre vint tirer la ville de Jérusalem de son sommeil.

Eveillé lui aussi par le sourd grondement du séisme, Naggé, l'un des hommes préposés à la garde de Jésus, jeta autour de lui un regard d'effroi.

Il aperçut d'abord ses compagnons dont les yeux déshorbités fixaient avec épouvante l'entrée du Sépulcre. La pierre qui la fermait avait été renversée et un esprit céleste, "au vêtement resplendissant comme de la neige", dont le "visage brillait comme l'éclair", était assis dessus. "Frappés de terreur les gardes étaient comme morts".

Revenant peu à peu de leur étourdissement, ils s'interrogèrent les uns les autres:

—Qu'est devenu ce Jésus que nous avions la mission de garder? Serait-il ressuscité ainsi qu'il l'avait dit?

Baissant la tête, Naggé, qui soudain songeait au sort qui l'attendait, murmura avec un tremblement de frayeur:

—J'ai dormi!

Car telle était la loi romaine que tout soldat qui dormait durant sa faction était puni de mort.

Mais ses compagnons avaient veillé et nul n'avait vu qui que ce soit s'approcher du Sépulcre sinon cet ange qui n'avait pourtant pu enlever sous leurs yeux le corps du Nazaréen. . .

—Nul doute, le Christ était sorti vivant du tombeau!

Après que les saintes Femmes eurent quitté le sépulcre, quelques-uns des gardes retournèrent à la ville et racontèrent aux Princes des Prêtres tout ce qui s'était passé. Ceux-ci leur offrirent une forte somme d'argent en leur imposant la consigne de dire au peuple que les disciples étaient venus durant la nuit enlever le corps de leur Maître.

Seul de tous les gardes, Naggé ne voulut pas accepter d'argent et déclara que bien qu'il eût dormi, il était intimement convaincu que le Christ était sorti de son tombeau par sa propre puissance: c'est-à-dire qu'Il était ressuscité selon sa promesse.

Ses compagnons lui dirent:

—Comment peux-tu affirmer que le Christ est ressuscité, puisque nous t'avons vu dormir et que le tremblement de terre a seul pu t'éveiller?

Ils cherchaient à le tromper, à lui faire croire qu'il avait rêvé la Résurrection de Jésus.

Ils avaient beau nier, Naggé savait que le fait n'en était pas moins patent, puisque plusieurs des disciples du Christ disaient l'avoir vu, lui avoir parlé depuis le matin de Pâques. . .

D'ailleurs Naggé avait plus d'une fois écouté la parole du Sauveur et s'il n'avait pas cru tout de suite, son coeur n'était pourtant pas resté insensible à l'influence bienfaisante du Doux Maître; à sa voix, il avait senti fondre en lui tous ses doutes. . .

Il avait été témoin de sa Passion, il l'avait vu conduire au Calvaire et bien que tout en lui se révoltât contre un traitement aussi infâme, il n'avait rien pu faire pour empêcher cette ignominie.

Que peut un homme, un simple soldat contre une meute hurlante? . .

Il croyait à la mission divine de Jésus et, témoin de sa Résurrection, rien ne le pouvait empêcher de crier bien haut la vérité en dépit de la menace qui planait sur lui. Aussi la foi nouvelle de Naggé devait être en butte aux persécutions. . .

Mécontents de ce qu'il se refusait à raconter comme eux le mensonge inventé par les Princes des Prêtres, ses compagnons, qui lui avaient d'abord promis de garder le silence sur son sommeil s'il voulait se ranger à leur avis, résolurent de le dénoncer. . . Les scélérats qu'ils étaient le firent sans scrupule.

Les Princes des Prêtres, apprenant la défection de Naggé et sachant le danger que sa franchise leur faisait courir, ordonnèrent qu'on se saisit de sa personne et qu'on le mît à mort comme le méritait sa désobéissance à la foi romaine.

Mais ils décrétèrent en même temps que la chose devait demeurer secrète et que Naggé disparaîtrait sans bruit car cette condamnation pouvait révolter l'esprit du peuple et le soulever contre l'autorité qui le régissait.

Ainsi fut fait. . . et Naggé dont le seul crime était, non pas d'avoir dormi durant sa faction au Sépulcre, car cette faute n'eût jamais été connue sans la délation de ses camarades, mais d'avoir cru à la Résurrection de Jésus et d'avoir affirmé publiquement la vérité en démasquant l'hypocrisie des Princes des Prêtres, fut mis à mort brutalement.

Jésus, l'Homme-Dieu qui connaissait tout, jusqu'aux plus secrètes pensées des perfides Pharisiens, ne pouvait ignorer ce fait et ainsi qu'Il avait pleuré sur son ami Lazare, il pleura Naggé qui payait de sa vie sa foi au Divin Maître.

Sa miséricordieuse bonté pardonna au garde converti comme elle avait absous le bon Larron repentant et la rosée des larmes Divines tombant sur l'âme de Naggé en fit un beau lis digne de parer les jardins célestes.

Ariane (L'Oiseau Bleu).

La multiplication des ânes

Un paysan revenait du marché où il avait acheté sept ânes. Il en avait enfourché un, les six autres le suivaient, tous pêle-mêle sans être attachés.

A moitié chemin, le paysan s'arrêta pour compter ses bêtes, et comme il ne comptait pas celui qu'il avait entre les jambes, il n'en trouvait que six. Désolé, il s'arrachait les cheveux de désespoir et il arrêtait tout le monde pour demander si on n'avait pas vu l'âne qui lui manquait:

"Vous voyez bien, répétait-il sans cesse, j'en avais sept, et il ne m'en reste plus que six."

—Vous vous trompez, mon brave, lui répondit un passant, vos ânes sont au contraire multipliés; six par derrière, deux par devant: un dessous, l'autre dessus; cela fait huit bien comptés.

Collège des Jésuites

St-Charles Garnier

Rapport de la séance du 17 mars 1934

Ce fut une des plus intéressantes tenues depuis le commencement de l'année. Après la prière, lecture des minutes par le secrétaire. Le président G. H. Primeau fait part aux membres d'une lettre au sujet de la Commission Canadienne de Radiodiffusion.

Le secrétaire de la section missiologique nous communique une lettre de remerciement envoyée à Mme Lambert au sujet d'un cadeau de revues. Vient ensuite une déclamation par Roger LeNaour: "Notre fête nationale", de Jean Narrache. Au tour d'Albert Langevin maintenant; il résume le premier article de l'abbé Groulx sur l'éducation nationale. Avant de commencer il remercie ses confrères de classe de l'avoir élu comme chef du groupe de la Méthode. Puis il développe le sens de l'éducation nationale.

Une vive discussion s'engage sur l'improvisation de Camille Georget: "La Saskatchewan est-elle supérieure à l'Alberta." Inutile de vous dire qu'on dût limiter le temps de ce débat. Le sujet chauffait tellement que même les plus petits comme G. Raboud placèrent des remarques opportunes.

J. Moreau nous donna un résumé très clair de ce qu'il avait vu à la dernière séance du cercle Grandin de l'A.C.J.C.

Et le Père modérateur termine par des félicitations. On lève la séance à 8 h. 45.

Gérard Bourbeau, secrétaire.

FALHER

AVANT-GARDE DE L'A.C.F.A.

Les avant-gardistes de Falher se souviendront longtemps de leur séance du 14 mars. C'est que, voyez-vous, durant l'assemblée mensuelle nos grands du cours supérieur ont pris part à un débat.

Au premier rang nous remarquions le R. P. Stanislas Lajoie, O.M.I., M. l'abbé M. Legault, vicaire, MM. J. A. Olivier, A. Poirier, H. Martel, juges du débat. Nombreux étaient les parents et les amis de la jeunesse qui se firent un devoir d'encourager les jeunes de leur présence.

M. M. le président général doit prendre part au débat, Mlle Jeanne Leduc, vice-présidente, conduit la réunion.

Après la prière, a lieu la lecture des minutes, puis on donne connaissance aux membres de la dernière lettre de M. J. H. Tremblay, notre dévoué agronome bilingue.

Les dernières propositions étant toutes exécutées, Mlle la vice-présidente demande s'il y a de nouvelles suggestions à présenter.

Six nouvelles propositions sont adoptées:

1. Proposé par M. Maurice Rondelet et secondé par M. Emile Gamache: "Que le nombre 18, section A de nos Constitutions soit amendé."

2. Proposé par Mlle Bernadette Morin, secondé par Mlle Blanche Aubin: "Que les membres actifs soient séparés des autres dans les réunions générales."

3. Proposé par Mlle Fernande Boris et secondé par Mlle Bibiane Rentiers: "Que Mlle la secrétaire demande des feuilles françaises pour le recensements agricoles."

4. Proposé par M. Réal Guindon et secondé par Mlle Adèle Pariseau: "Que l'Avant-Garde s'engage à payer vingt-cinq sous chaque fois que paraîtront les feuillets envoyés par l'Exécutif général de l'A.C.F.A."

5. Proposé par M. Elie Verstraete et secondé par Mlle Marcelle Bugeaud: "Qu'un vote de remerciement soit envoyé à Mme F. Plourde, ex-secrétaire du cercle local."

6. Proposé par Mlle Marcelle Bugeaud et secondé par Mlle Madeleine Lauzon: "Qu'un tour de voitures dans la direction de Donnelly soit accordé aux avant-gardistes."

La première partie de la réunion étant terminée, on passe au programme de la soirée, lequel débute par un duo de piano de Mlles Marcelle Bugeaud et Rita Gamache.

Puis, c'est le moment sérieux. Nos quatre adversaires sont prêts pour la lutte: "Le cinéma fait plus de mal que de bien".

L'affirmatif est présenté par Mlles Marie-Jeanne Viens et Edith Owens tandis que le négatif est le partage de MM. Marc L'Heureux et Maurice Rondelet. M. l'abbé M. Legault remplit l'office de président pour le présent débat pendant que nos trois juges sont tout yeux et tout oreilles afin de porter ensuite leur jugement d'une façon équitable. Pendant près d'une heure nous sommes captivés par des exposés très clairs et des arguments précis quand ce ne sont pas des réfutations justes. Nos demoiselles ont l'avantage au point de vue composition et diction mais la force des arguments est en faveur des MM. Rondelet et L'Heureux. Sincères félicitations aux quatre concurrents!

Mlles Paulette Rentiers et Dora Fournier fournissent un morceau de piano.

Charmante est la leçon que donne Mlle Victoire Hachez. Tout en s'adressant à sa poupée, notre avant-gardiste du Cercle Saint-Antoine donne une belle leçon sur les cinq sens.

Tous les membres actifs du cercle Notre-Dame du Sacré-Coeur prennent part à une saynète: "Histoire et grammaire".

Un chant avec accompagnement de clarinettes et piano est fourni par le cercle Sacré-Coeur.

Le cercle Sainte-Croix fait sa part en présentant la fable dialoguée: "Le gland et la citrouille".

Des applaudissements acclament le R. P. Lajoie, notre dévoué curé, lorsqu'il se lève pour adresser la parole. Ses sages conseils à la portée de tous sont toujours d'actualité pratique.

Nous clôturons cette soirée par l'hymne national.

Patronale qui n'est pas oubliée

"La St-Joseph", patronale de notre dévoué vicaire apostolique, a été fêtée religieusement. Une communion générale réunissait au pied de l'autel enfants et paroissiens. Dans la soirée un groupe fervent était convoqué aux pieds de Jésus pour la bénédiction du Saint-Sacrement.

S. Exc. Mgr Joseph Guy, O.M.I., a eu une large part des prières faites en ce jour.

Dieu accorde à Son Excellence, longue vie! paix! santé! bonheur!

Bonheur des avant-gardistes

Pour faire suite à une proposition adoptée lors de la dernière réunion générale, les avant-gardistes de Falher profitent de la belle température du lundi 19 mars pour faire route vers Donnelly.

Les avant-gardistes constatent avec bonheur l'arrivée des voitures, même avant 3 h. Ces quelques heures de contact avec nos amis de Donnelly sont nécessaires pour unir nos jeunes gens dans la poursuite du bien commun: "La survivance des nôtres par l'union des Canadiens!"

Puissent ces heures d'intimité se renouveler plus souvent.

Mercis sincères!

Les remerciements les plus sincères des avant-gardistes vont à nos dévoués paroissiens qui ont bien voulu sacrifier leur temps pour procurer ce plaisir à nos jeunes.

Reconnaissance donc à MM. J. R. Lemire, X. G. Doucet, E. Daoust, A. Rainville, H. Leduc, E. Mailhot, H. Tardif.

M. Marc L'Heureux, président général, mérite des félicitations et des remerciements pour le dévouement dont il a fait preuve en cette circonstance.

Coin des . . . Avant-Gardistes de l'A.C.F.A.

BONNYVILLE

Cercle Martyrs Canadiens

16 mars. L'assemblée commence par la prière habituelle, les minutes sont lues et acceptées.

Après une discussion assez animée, il est proposé par Claude Levasseur et secondé par Lily Levasseur que les compositions soient échangées pour être lues. Les meilleures sont celles de Gérard Fraser, Jeannette Binnette et Lorraine Déchêne, le sujet de composition était "Ce qu'il faut faire pour devenir meilleurs avant-gardistes". Il est ensuite proposé par Germaine Mahé, secondé par Jeannette Binette qu'à chaque assemblée on lise une partie des statuts de l'Avant-Garde. Cela nous aidera à mieux aimer l'Avant-Garde.

Deux élèves, Gérard Fraser et Jeannette Binette, sont choisis à l'unanimité pour surveiller le bon langage des avant-gardistes.

Jeannette Binette propose que l'assemblée soit présidée à tour de rôle pour habituer chaque élève à parler en public, la motion est secondée par Germaine Mahé.

Le travail pour la prochaine assemblée est une déclamation.

Cercle de l'Ange Gardien

Comme à l'ordinaire, notre réunion du vendredi, 16 mars, fût très goûtée par tous nos petits avant-gardistes.

Après les prières d'usage, on rappela les trois points qui devaient être le but de nos efforts pendant la semaine suivante, à savoir: 1. Parler toujours français entre nous; 2. se bien tenir en classe; 3. y garder le silence.

Quoiqu'il y ait eu quelques progrès, cependant, ils n'ont pas été satisfaisants, aussi fut-il décidé que nous nous surveillerons encore sur ces trois points. Ensuite, le président, M. Roméo Durocher, invita ceux qui avaient préparé quelque chose, à s'avancer.

Mlle Cécile Ouimet récita la petite poésie intitulée: L'Ange Gardien, prière si goûtée des petits.

Puis ce fut le tour de Mlle Cécile Vallée, qui de sa petite voix fraiche chanta une petite chansonnette ayant pour titre: Le désir d'une petite Soeur.

Enfin, Mlle Cécile Dargis, avec sa bonne grâce habituelle, exécuta un petit chant dont le refrain: La bonne aventure au gué, mit la joie dans tout son petit auditoire.

Pour clôturer notre petite séance nous écoutâmes avec le plus vif intérêt une petite historiette de notre directrice locale ayant pour titre: "La fête d'un père". Puissions-nous ainsi que les deux petits enfants, héros de cette histoire, savoir témoigner à nos bons parents l'amour filial et respectueux que nous leur devons.

Après une courte prière pour demander la fidélité à nos résolution, nous eûmes notre récréation, dont nous profitons toujours si bien.

Cécile Fraser.

CERCLE NOTRE-DAME DES VICTOIRES

Notre dernière assemblée eut lieu vendredi 16 mars, sous la direction de M. Gérard Lacombe, président. Nous devions, à chacun notre tour, lire une histoire devant la classe. Presque toutes furent très intéressantes. Inutile de dire que le silence absolu régnait dans la classe pendant la lecture de ces histoires. Plusieurs avaient pris les jolis contes ou histoires qu'on trouve quelquefois sur la Survivance. Celle de Mlle Berthe Sabourin n'était connue de personne; il fut décidé de l'envoyer à la Survivance. M. le président proposa ensuite d'envoyer aussi la leçon par laquelle Mlle Maria Maheu conclurait son histoire qui peut se résumer ainsi: Le jeune homme qui promet à sa mère de suivre toujours le chemin du devoir". Voici ce qu'elle ajoutait, "Il convient à nous, petits avant-gardistes, plus qu'à d'autres de suivre toujours ce chemin du devoir. Montrons-nous toujours et partout pieux, obéissants et polis. N'oublions jamais ce mot que Dieu a gravé dans notre coeur "Le devoir".

Cercle Notre-Dame des Victoires

Rose, l'étourdie

"Rappelle-toi, Rose, le mouchoir que tu as ourlé l'autre jour. Tu as cousu un ourlet à l'endroit, et un ourlet à l'envers. Et il a fallu découdre un ourlet et le recommencer.

A quoi pensais-tu, petite Rose? Ce n'était pas à acheter des oeufs, ni un cochon rose, ni un petit veau.

Mais peut-être tu pensais à la robe neuve que maman te faisait pour les dimanches. Sans doute, tu te disais: "Dimanche, je mettrai ma belle robe neuve et j'irai la montrer à Jeanne."

Et pendant que tu pensais à ta robe neuve, tu ne pensais pas à l'ourlet de ton mouchoir et l'aiguille a piqué, piqué, tout à l'envers, sans rien dire.

Et l'autre jour encore, maman t'avait dit: "Rose, tu éplucheras la salade bien soigneusement et tu la laveras bien pour le déjeuner de papa". Et, à déjeuner, papa, en mangeant la salade, a trouvé . . . un grand ver, et il n'a pas été content.

Il a pris une gross voix pour demander: "Qui a épluché la salade, et qui a laissé ce grand ver?"

Alors, Rose a baissé le nez sur son assiette et est devenue toute rouge.

A quoi avais-tu pensé, petite Rose, en épluchant la salade? Peut-être bien au gâteau qui était dans le buffet et que maman devait servir, au dessert. C'était, je crois, une bonne tarte aux cerises. Tu devais te dire: "Maman m'en donnera un gros morceau, et j'irai faire la dinette avec Jeanne". Et, pendant que tu pensais à la tarte, tu ne faisais pas attention à la salade que tu épluchais; et le grand ver avait glissé dans le saladier sans rien dire.

Allons, Rosette, maintenant tu penseras à Perrette et tu te diras, lorsque tu travailleras: "Pensons à notre ouvrage et faisons attention de ne pas faire de sottises.

Berthe Sabourin, 12 ans, Grade IV.

Couvent de l'Assomption

Cercle Carillon

L'heure de l'assemblée est arrivée. Chaque élève du cercle va se placer au bureau de la maitresse pour réciter soit une poésie ou chanter une chanson canadienne, etc. Ce fut très amusant pour chacune de nous, bien entendu lorsque nous avions pour rôle d'écouter la compagne qui s'exécutait de son mieux.

Les premières au programme furent les membres du conseil. Notre présidente sut captiver notre attention en nous donnant le moyen d'être une bonne patriote canadienne-française. D'abord, en parlant correctement notre langue et surtout en aidant nos compagnes oublieuses ou distraites de se servir de termes français. Toutes les intéressées l'applaudirent tout en jetant un oeil sur l'assistance qui nous fit deviner qu'à son tour il ne s'agirait pas d'un fait tragique. Son visage tout à la joie disait: Nous allons rire quelques minutes. Des petites histoires comiques recueillies ça et là furent lues tout en nous laissant croire que dans ces lignes le nom d'une d'entre nous était là. Nous lui donnons un rappel quand l'heure du retour du congé sera sonnée pour dissiper les ennuis légitimes. De l'agréable on passe à l'utile. Les autres membres du conseil et quelques avant-gardistes récitèrent des poésies historiques: "Le drapeau de Carillon" — "Je me souviens" — "Madame de Champlain". Comme ces ouvriers des premiers temps, nous Canadiennes, nous devrions rester unies pour garder la survivance de notre langue. D'autres récitèrent des fables: "L'orange" — "Le laboureur et son fils", le tout entremêlé de chansons.

L'horloge nous avertit que dans quelques minutes la classe française se terminera. Alors on propose le travail à faire dans le cours de la semaine prochaine. Un quart d'heure à haute voix tous les jours afin d'obtenir une diction parfaite.

Gracia Larose, secrétaire.

DONNELLY

AVANT-GARDE BELHUMEUR

Cercle Lafontaine

Le 16 mars, notre assemblée, toujours la bienvenue, s'ouvre comme d'habitude par la prière et un chant.

Après la lecture des minutes de la dernière assemblée quelques propositions sont entendues. La médaille donnée pour les bons points est gagnée par Mlle Réséda Mailhot.

Les filles ensuite nous intéressent avec une causerie "Progrès de l'Evangélisation" qui nous montre le résultat du travail des missionnaires et pourquoi nous devons encore aujourd'hui leur aider par la prière et l'aumône.

M. Paul Lemay nous donne quelques renseignements sur "La déportation des Acadiens" tandis que Mlle Suzanne Ouellette nous intéresse à la sainte femme Esther. Mlle Thérèse Maisonneuve nous raconte le massacre de Lachine. Elle peut par ses paroles nous faire ressentir ce qu'ont souffert les habitants de cette ville pendant le massacre. Cela nous fait réfléchir et nous remercions Dieu de nous avoir donné de si braves ancêtres.

Quelques intéressantes compositions furent lues sur "Sagesse de Daniel", "Tobie", et sur Mgr Laval.

Nous sommes fiers de notre assemblée qui vient de finir et qui se termine par la prière et l'hymne national.

Françoise Boulet.

ORLEANS, Vt.—Orléans serait le paradis des contribuables. Depuis trois ans ce village n'a pas prélevé un sou de taxe. Une usine hydro-électrique appartient à cette petite municipalité, et le revenu de celle-ci est suffisant pour défrayer les frais d'administration de la localité.

Aux petits Franco-Albertains

Histoire du Canada

par

Un professeur d'Université

DEUXIEME PARTIE

DOMINATION ANGLAISE

QUESTIONS PRELIMINAIRES

(Suite)

Le 28 novembre 1828, il annonça à l'Assemblée que le cabinet impérial était à étudier un nouveau plan "pour sauvegarder en même temps les prérogatives de la couronne et les privilèges constitutionnels de la législature."

En attendant, l'Assemblée vota les subsides, en leur faisant subir quelques retranchements et en affirmant ses droits avec plus d'énergie que jamais. Le Conseil législatif et Londres approuvèrent la procédure suivie. L'année suivante, même attitude; mais la chambre d'Assemblée ne vota les subsides qu'en protestant que les réformes annoncées étaient bien lentes à venir.

Lord Aylmer, qui remplaça Kempt, le 20 oct. 1830, vaut mieux que la réputation que lui ont faite nos premiers historiens. Il a certainement commis des erreurs de jugement, mais il fut surtout victime des circonstances.

Lord Goderich, qui avait réellement à coeur de faire cesser nos conflits constitutionnels fit proposer par Aylmer un nouveau compromis.

"Si vous voulez, disait-il en substance, voter pour la vie du roi, ou du moins pour sept ans, une liste civile de 19,000 louis la Couronne abandonnera aux députés une partie des revenus impériaux, c'est-à-dire les revenus des Actes de 1774 et 1791."

C'était une grosse concession; mais la majorité de l'Assemblée refusa de nommer une liste permanente et adopta le budget de 1831 de la même manière que celui de 1825.

A la session suivante—15 nov. 1831—lord Goderich revint avec une nouvelle proposition encore plus libérale. Après avoir fait voter au parlement impérial une loi (bill Howick) qui abandonnait à la législature du Canada (Québec) l'affectation de tous les revenus de la Couronne sans distinction, il demandait en retour l'adoption d'une liste civile de 5,900 louis, couvrant simplement le salaire du gouverneur, de son secrétaire civil, du secrétaire de la province, du procureur général et du solliciteur général.

Cette liste civile était insignifiante par son chiffre et comme le salaire de ces fonctionnaires privilégiés était connu de tous, les abus n'étaient pas à redouter.

Malheureusement, l'Assemblée, qui voulait tout ou rien, refusa cette offre vraiment libérale et commit par là une bien **lourde erreur.**

Au mois d'avril 1832, lors d'une élection partielle extrêmement contestée, entre Stanley Bagg, anglais protestant et Daniel Tracey, irlandais catholique, candidat du parti populaire, il y eut émeute et intervention des troupes, qui tirèrent sur la foule et tuèrent trois Canadiens français.

Ce sanglant épisode, commenté par les journaux et les orateurs politiques des deux partis, ranima le vieux levain de rancune, qui existait entre les deux races.

Les chefs militaires furent mis en accusation pour meurtre. Le jury les acquitta et lord Aylmer eut la maladresse de les féliciter par lettre de l'heureuse issue du procès. Ce fut la goutte d'eau, qui fit renverser la coupe; et dès ce moment, entre lord Aylmer et le parti de Papineau la rupture fut complète.

Il y avait de la poudre dans l'air quand s'ouvrit la session du 15 novembre 1832. Aussi les subsides furent votés dans une forme, qui rendait inévitable leur refus par le Conseil législatif et par le gouvernement.

A la session du 7 janvier 1934, l'Assemblée ne voulut pas même s'occuper des subsides.

Les élections générales de 1834 donnèrent une écrasante majorité au parti de Papineau.

Le 6 mai 1835, lord Aylmer était rappelé, et lord Gosford lui succédait comme gouverneur. Il était chargé avec les commissaires Gray et Gipps de faire une enquête royale sur la situation canadienne. Malheureusement, il ne parvint pas à faire accepter ses vues libérales à ses deux collègues, qui dans leur rapport recommandèrent la coercition.

L'assemblée ne vota les crédits que pour six mois et dans une forme que le Conseil législatif ne pouvait accepter. Quelques mois plus tard, les députés proclamèrent leur décision irrévocable de refuser tout crédit aussi longtemps que Londres ne reconnaîtrait pas les droits de l'Assemblée à disposer de tous les revenus sans exception.

En 1837, la crise avait atteint son point culminant. Depuis **cinq ans,** l'Assemblée avait refusé tout subside, et durant cette période 142,000 louis s'étaient accumulés dans la caisse du Receveur-général.

L'administration de la justice et le fonctionnement des services publics étaient paralysés depuis cinq ans.

Pour mettre fin à cet état de choses, le gouvernement impérial crut devoir intervenir et lord Russell tenta un coup d'audace. Il prescrivit au gouverneur de solder les arrérages à même les revenus impériaux et si ces revenus étaient insuffisants de tirer les 142,000 louis, qui dormaient dans les coffres de la province.

Cette violation flagrante des droits constitutionnels reconnus de la province était sans précédent dans l'histoire des colonies britanniques.

87. A quelle époque le "parti canadien" s'est-il désagrégé une seconde fois?

Le "parti canadien" n'aurait-il représenté qu'une **majorité notable** des électeurs, qu'il aurait déjà été une puissance; mais sa grande force provenait de ce qu'il représentait toute une race sans exception: habitants et clergé, comme seigneurs et bourgeois.

Lorsque John Neilson et L. J. Papineau partirent pour Londres, en 1823, ils étaient bien les deux chefs incontestés.

"Ils étaient presque des amis d'enfance, nous dit Garneau, et ils avaient toujours combattu pour la même cause. Tous deux avaient l'âme grande et fière; mais ils n'avaient pas le même tempérament.

"L'un était un tribun, l'autre un philosophe, nous dit Chauveau. L'un pouvait être comparé à Mirabeau et l'autre à Franklin". Ils se complétaient l'un l'autre! L'éloquence et l'enthousiasme de Papineau étaient tempérés par le sang-froid et la modération de Neilson.

Leur séparation ne pouvait être qu'un malheur pour le pays. Les premières divergences d'opinion entre ces deux chefs remontent à 1824, alors que Neilson s'opposa à Papineau, qui voulait réduire de 25 p.c. le salaire des fonctionnaires.

En 1831, Neilson était prêt à accepter les propositions de lord Goderich pour le vote des subsides; Papineau s'y opposa. Neilson avait préparé 13 résolutions, qui exposaient nos griefs; Papineau les trouva trop modérées et y fit ajouter une violente critique du Conseil législatif, qu'il voulait rendre électif.

En 1833, le vote des fameuses 92 résolutions compléta la brisure. Neilson se sépara sans retour de Papineau et sept ou huit Canadiens l'imitèrent, parmi lesquels Quesnel, Cuvillier, Duval, Lemay, etc., qui furent bientôt censurés comme "des traitres et des dégénérés". Premier émiettement.

D'un autre côté plusieurs des hommes instruits de cette époque s'étaient épris des pires ouvrages des écrivains français du XVIIIème siècle et de leurs théories subversives. Ce mal couvait depuis longtemps, quand il apparut au grand jour en 1831, à l'occasion du vote d'un bill pour admettre les notables aux assemblées de fabrique. Le clergé s'opposait unanimement à cette mesure et non seulement le parti passa outre, mais Bourdages, le proposeur du bill, Lagueux et Papineau lui-même tinrent un langage et émirent des idées bien propres à inspirer au clergé les plus graves inquiétudes.

A partir de ce moment, le clergé se trouva dans l'impossibilité d'accorder sa confiance au parti de Papineau. Second émiettement.

88. Qu'entendez-vous par les 92 résolutions et quel fut leur effet sur l'opinion publique?

I. Définitions. C'est une série de 92 résolutions, présentées par la Chambre d'Assemblée de Québec au Parlement impérial, dans le but de lui mettre sous les yeux non seulement le tableau de nos griefs; mais en même temps les remèdes les plus propres à guérir nos maux.

Ce geste, plus remarquable par sa crânerie que par sa sagesse, devait prouver à l'Angleterre que les Canadiens français se rendaient parfaitement compte de leur situation, et que, loin de songer à désarmer devant l'opposition du parti anglais, il étaient plus décidés que jamais à lutter pour obtenir pleine et entière justice.

Malheureusement, ces résolutions étaient plutôt l'oeuvre de la passion que de la raison. Papineau avait commis cette maladresse de mêler à nos réclamations les plus légitimes ses rancunes et ses fausses doctrines politiques.

"Plusieurs de ces résolutions, nous dit Chapais, étaient absolument judicieuses et appuyées sur des faits indéniables. D'autres étaient plus risquées.

"Quelques-unes étaient franchement mauvaises et inadmissibles."

II. Effets. Ce mélange regrettable eut pour effet de tout gâter.

Au Canada.

a) Il permit à nos ennemis du parti anglais de s'appuyer sur ce qui était excessif pour nous refuser ce qui était raisonnable.

b) Il acheva de détacher du parti canadien les esprits les plus modérés, qui furent à cette occasion attaqués avec tant de violence que toute réconciliation devient impossible.

c) Ces résolutions commentées par les journaux et les orateurs politiques, prirent aux yeux du peuple crédule toute l'autorité d'un évangile. Une fois le peuple égaré de bonne foi, toute discussion devenait inutile.

En Angleterre.

(à suivre)

Le meilleur chef est celui qui, sans vaines bavardages, veut le plus fortement et le plus longuement.

Georges CLEMENCEAU.

La Survivance

Le grand obstacle à l'égalisation des conditions, c'est que nous avons tous la passion de l'inégalité.

—BRUNETIERE.

Rédacteur: Maurice Lavallée — DIEU ET PATRIE — Administrateur: R. P. Gérard Forcade, O.M.I.

Vol. VI. — EDMONTON, ALBERTA, LE 28 MARS 1934

Consentement à la joie

Voici finir la longue Semaine douloureuse. Et par la Terre, en ce matin de Pâques, à mesure que le soleil éveillera les paroisses, les églises vont chanter une grande Joie:

Haec dies. . . Ce jour que le Seigneur a fait, réjouissons-nous en lui!

Alléluia! Le Christ, notre pâque, a été immolé. Alléluia!

Dis-nous, Marie, ce que tu as vu sur le chemin? Le sépulcre du Christ vivant, la gloire du Ressuscité! Alléluia!

La messe et l'office sont tout sonnants d'acclamations jubilantes. Et, comme les mots qui ont un sens expriment trop peu, l'alléluia revient, revient et revient et s'envole en d'infinies vocalises. Alléluia!

* * *

Chrétiens, mes frères, j'ai peur que cette Joie éclate dans des églises vides. Je veux dire dans des églises sans âmes qui comprennent et qui participent. Davantage: si, dimanche, nous essayons de secouer notre inconscience de chrétiens trop vieux, si nous ouvrons un regard neuf et résolument attentif sur les textes joyeux de Pâques, j'ai peur, j'ai bien peur que nous ne soyons scandalisés. Et même choqués:

L'Eglise, semble-t-il, est pour le moins indiscrète de clamer la Joie, d'imposer à nos coeurs la Joie, en ces heures, en ces années de misère. Les temps sont durs, les nations s'affolent, les familles ont de la peine à manger du pain, et nous autres, les pères, les mères, nous pleurons parfois. . . Comment voulez-vous que nous chantions, le coeur gai, les alléluias?

L'Eglise, pourtant, qui parle au nom des chrétiens, chantera, cette année, avec le même élan que dans "les bonnes années", son alléluia de joie.

Refuserons-nous de le chanter avec elle? Mais alors il nous faudra bien nous avouer que nous ne comprenons pas l'Eglise, que, chrétiens, nous comprenons mal le Christ!

C'est vrai. Le Christ n'est plus le Dieu en qui nous croyons d'une foi vivante; nous l'adorons d'un geste machinal. Son Evangile règle à peine notre conduite et pas du tout notre jugement sur la vie et sur le monde. Et c'est pourquoi nous sommes incapables de Joie. Nous ne savons plus distinguer le plaisir de la joie, la jouissance du bonheur.

Nous exigeons le plaisir, idéal payen, fait de "confort" matériel, d'argent qui roule, d'abandon aux satisfactions des sens. Nous bannissons de notre univers rêvé la souffrance, sinon la simple contrainte. Puis, que le blé gèle, que l'argent diminue, que la maladie paralyse, nous frappons du pied la terre, comme si elle nous trompait. La terre ne nous trompe pas, car, si elle peut offrir, en passant, un plaisir de surface, elle n'a point promis le bonheur. C'est nous qui avons tort de le lui demander.

Mais la Joie véritable nous a été promise, un jour, par un homme qui s'est dit la Vérité et qui a prouvé sa parole en se ressuscitant d'entre les morts. Il faut le croire, même s'il contredit nos logiques apparemment évidentes, parce que sa parole est celle d'un Dieu. Parce que tous ceux qui ont couru au bonheur hors de sa Voie ne l'ont jamais possédé. Parce que tous ceux qui l'ont écouté n'ont pas été déçus.

Or, Jésus a promis le bonheur, malgré la souffrance, à cause de la souffrance. Il a dit: Heureux les pauvres, heureux ceux qui pleurent, heureux les persécutés. Il a dit: Venez à moi tous, vous qui êtes accablés, et moi, je vous réconforterai. Il a dit, dans son Testament du Jeudi-Saint: Je vous ai parlé afin que ma joie passe en vous et que votre joie soit au comble. Vous serez dans les larmes, alors que le Monde rira dans ses plaisirs, mais bientôt votre coeur se dilatera et personne ne vous arrachera votre joie. Jusqu'ici vous n'avez rien demandé: demandez et vous recevrez et la joie débordera de vos âmes.

Bref, le bonheur, le vrai, est à la portée de la main. Il n'est que de consentir à la Joie, par le consentement au Christ et à sa parole. Un chrétien qui aime Dieu et qui vit tous les jours de sa foi est toujours un homme heureux. Il éprouve l'étonnante persistance de la paix, du bonheur, de la joie, au coeur des luttes et des souffrances. Voyez les saints: tous, ils souffrent, ils se font souffrir et ils ont la joie jusqu'à bénir leur souffrance. Voyez les chrétiens qui ont opté pour le Christ contre le Monde, ils ne connaissent bientôt plus, comme Léon Bloy, qu'une seule tristesse, celle de n'être pas des saints. Et ils ont besoin de crier leur joie, comme le grand converti Claudel: "Qu'est-ce qu'il fait, celui qui n'a plus de péchés? Il chante!" Et ils se font les apôtres de la joie, comme Claudel encore:

> "Fais leur comprendre qu'ils n'ont d'autre devoir au monde que de la joie!
>
> "La joie que Nous connaissons, la joie que Nous avons été chargé de leur donner, fais leur comprendre que ce n'est pas un mot vague, un insipide lieu commun de sacristie.
>
> "Mais une horrible, une superbe, une absurde, une éblouissante, une poignante réalité! et que tout le reste n'est rien auprès."

* * *

Alléluia! A la messe de Pâques, demandons au Christ ressuscité qu'il applique à nos âmes attiédies les mérites de sa Passion. Qu'Il se révèle à nous dans une splendeur si lumineuse que nous n'ayons plus ensuite de regard pour le monde humain, mais que nous soyons à jamais fixés dans le monde surnaturel qu'Il est venu restaurer. Qu'Il nous rapprenne l'unique sens de la vie. Qu'Il nous accorde le dégoût du plaisir et qu'Il nous rende le goût de la Joie.

Car, seul, Notre-Seigneur Jésus-Christ, connu enfin, aimé enfin, servi enfin, peut nous redonner la Joie, le consentement à la vraie Joie!

Raymond FORTIN, S.J.

Le concours de français

Le concours de français, organisé annuellement sous les auspices de l'A.C.F.A., aura lieu, cette année, jeudi 31 mai, soit quelques jours plus tôt que celui de l'année dernière.

Nos petits compatriotes seront sans doute heureux de connaitre maintenant la date du concours qu'ils considèrent comme un événement de grande importance.

Nous croyons fermement qu'ils vont tous redoubler leurs efforts pour acquérir la science nécessaire à la rédaction des compositions, des dictées et des réponses du questionnaire.

* * *

Depuis plusieurs semaines, le comité du concours travaille activement à assurer le succès de cet examen annuel du français dans nos écoles bilingues.

Pour réussir entièrement, il compte beaucoup sur la bonne volonté et l'esprit de patriotisme des membres des exécutifs de tous les cercles locaux de l'A.C.F.A., des commissaires d'écoles de langue française, des instituteurs et institutrices, des parents.

* * *

Il y a quelques semaines, le secrétaire du comité du concours a envoyé à tous les présidents des cercles locaux de l'A.C.F.A. une lettre où il leur demandait de lui fournir, **dans le plus bref délai**, des renseignements de la plus haute importance.

Plusieurs nous ont déjà fait tenir ces renseignements. Nous les remercions ici cordialement.

D'autre part, nous prions respectueusement messieurs les retardataires de nous faire parvenir immédiatement ces mêmes renseignements. Il nous les faut absolument. Sans eux, la préparation active du concours est considérablement retardée sinon tout à fait impossible.

Donc, que tous ceux-là qui ont reçu une lettre du secrétaire du comité du concours et qui, à cause de raisons que nous ignorons, n'y ont pas encore répondu, ne tardent pas à nous communiquer les renseignements demandés.

Le secrétaire du concours,
10010 109e rue,
Edmonton.

Encore ce patois

M. Paul de Martigny, correspondant politique de la "Presse" à Ottawa, et mieux connu sous le nom de Pierre Lefort, a comparu mercredi devant le comité parlementaire du Service Civil. Interrogé au sujet des études qu'il a faites dans sa jeunesse, il a répondu qu'il avait étudié le français au collège presbytérien de l'Université McGill. Puis il prétendit que plus tard son père lui donna un professeur de français en lui disant qu'à dix-sept ans "il était temps de cesser de parler le patois."

Ce mot est malheureux dans la bouche d'un journaliste canadien français. En effet, nos hommes publics et nos journaux s'efforcent depuis des années de tuer, auprès de nos concitoyens de langue anglaise, la légende du patois canadien-français, et ils y ont presque réussi. Pourquoi faut-il que M. de Martigny vienne donner un regain de vie à cette idiote baliverne? Se serait-il permis, dans un moment d'énervement, de faire de l'humour? Sa déjection sent le fort.

Ch. G. (Le Droit).

La C.C.F.

A la fondation de la Commonwealth Federation, M. Woodsworth a avoué qu'elle était socialiste. On n'a pas employé de mot dans la rédaction du titre parce que l'on a craint qu'il ne "soit pas populaire". Maintenant, M. Woodsworth déclare que ce mot a un grand nombre de significations. . . M. G. D. H. Cole a déjà affirmé que le socialisme est "une mer mal connue d'expérimentations", et M. Woodsworth semble bien être du même avis. En d'autres termes il veut persuader aux Canadiens "d'ouvrir leur bouche et de fermer leurs yeux, puis d'attendre ce que M. Woodsworth va leur envoyer". Belle politique à offrir à un peuple plongé dans l'adversité!

(Regina Star).

Bribes d'histoire locale

par

Philippe d'Armor

MISSION DU LAC SAINTE-ANNE

CHAPITRE ONZIEME

DERNIERES ANNEES DE SUPERIORAT DU R. P. LACOMBE

1861 - 1864

Enfin les Mémoires, écrits vers 1890, se contentent de ce qui suit: "Mon voyage à Saint-Boniface avait été décidé. Au printemps, j'organisais ma caravane. A la fin d'avril, je partais avec mes hommes, des Métis, pour St-Boniface, où j'arrivais à la fin de mai. Pendant mon séjour à St-Boniface, je faisais connaissance avec les Soeurs qui venaient d'arriver de Montréal et se préparaient à partir pour le Lac la Biche, où elles allaient s'établir. Elles partaient en la compagnie des PP. Maisonneuve et Lacombe. C'étaient les Soeurs Guénette, Tisseur et Daunais. Mgr Taché me fit présent d'un excellent Frère convers, Constantin Scollen, Irlandais, qui était passablement instruit, et qui partit avec moi pour le Nord-Ouest. Arrivés au Fort Pitt, notre caravane se divisa: le R. P. Maisonneuve avec ses Soeurs se dirigeant vers Notre-Dame des Victoires du Lac la Biche. Pour nous, nous continuâmes notre route vers Saint-Joachim et Saint-Albert, en suivant les bords de la grande rivière Saskatchewan. Nous arrivions heureusement chez nous au commencement de septembre." (Mémoires, t. II, pp. 138, et 143-144).

Au lieu de ce récit, si sobre et si simple, voici celui que nous fait le R. P. Petitot, dans un "Mémoire abrégé sur la géographie de l'Athabasca-Mackenzie..." (Miss. des Oblats, t. 13, p. 170-171, en note): "Jadis les prairies de l'Ouest n'avaient d'autre voie que celle de la Saskatchewan, que les barques de la compagnie remontaient annuellement afin de pourvoir les Forts de traite de toutes les choses nécessaires au commerce des pelleteries. Il y a seize ou dix-huit ans (ce serait donc en 1859 ou 1857, puisque l'auteur écrit en 1875), un de nos Missionnaires, aussi zélé et aussi entreprenant qu'habile dans les langues indiennes, mon digne confrère et ami le R. P. A. Lacombe, se hasarda à **ouvrir une route** à travers les prairies de l'Ouest, depuis le Lac Sainte-Anne, Manitou Lake, où il se trouvait, jusqu'au Fort Garry, sur un parcours d'environ 1,200 milles. A la vérité, de grands travaux n'étaient pas nécessaires pour cela, puisque la contrée est plâte et presque dénuée de bois, mais il fallait traverser une foule de rivières et de marécages, et se hasarder en très petit nombre au milieu de prairies infestées de Cris, d'Assiniboines et de Chippeways, véritables brigands. L'entreprise fut conduite à bonne fin. Aujourd'hui les longues et riches caravanes de la compagnie de la Baie d'Hudson peuvent traverser en toute sécurité ces déserts où le lourd chariot du Missionnaire traça le premier la route. Je doute pourtant qu'on se souvienne actuellement dans le pays de celui auquel la population doit cet éminent service". En vérité le P. Petitot n'a guère eu le souci de se renseigner sur la date d'un événement si important, ni sur la longueur du chemin, ni sur les travaux que pareille route aurait exigés!

S'inspirant sans doute de ce passage de l'illustre écrivain, le P. Duchaussois a écrit: "Le premier blanc qui eut la hardiesse de s'engager à travers la prairie elle-même fut le P. Lacombe (!). C'est en 1860 qu'il partit du Lac Sainte-Anne, à 64 kilomètres à l'ouest d'Edmonton, pour cette exploration. Il dirigea sa marche sur Saint-Boniface. Rien ne le déconcerta dans cette "traversée" de 1,500 kilomètres: ni les accidents de terrain qui coupaient en tous sens la grande plaine sauvage, ni les bandes de Cris, d'Assiniboines et de Sauteux qui la terrorisaient. C'est sur ce chemin du large, découvert et jalonné par le P. Lacombe; c'est à sa suite et à la faveur de son prestige sur les brigands indiens—détails singulièrement oubliée par nombre d'auteurs qui se targuent d'exactitude et de justice—que toutes les caravanes du Nord, commerçantes, exploratrices et apostoliques, passèrent pendant trente ans". (Aux Glaces Polaires, édition de Lyon, 1921, p. 95; édition Spes, Paris, 1928, p. 97).

Qu'y a-t-il donc de vrai en tout cela?

Ce qu'il y a de vrai, c'est qu'en 1862, étant donné le développement pris par les Missions, du fait surtout de la venue des Soeurs et du projet que le P. Lacombe avait en tête, de les transférer du Lac Sainte-Anne à Saint-Albert, il était nécessaire de faire des approvisionnements pour lesquels on ne pouvait plus compter sur la compagnie de la Baie d'Hudson. Et donc le P. Lacombe crut que le moment était venu d'essayer des transports par charrettes à travers la prairie. En fait, les caravanes de charrettes des commerçants, aussi bien que des missionnaires traversaient depuis longtemps déjà la prairie, mais sans autre bagages ni provisions que le nécessaire; tandis que le P. Lacombe songeait maintenant à un véritable train de marchandises, train de charrettes, bien entendu. Etait-ce courir de gros risques? Les tribus sauvages n'étaient-elles pas assez apprivoisées avec les blancs, surtout avec les missionnaires, et principalement depuis les traités de paix conclus entre les Pieds-Noirs et les Cris? Si risque il y avait, le P. Lacombe ne pouvait-il pas compter sur l'influence de sa parole, et, au besoin, de son petit drapeau blanc à croix rouge? Et donc il organisa une caravane de charrettes, conduite par ses Métis de Saint-Albert, et il partit. Le voyage fut heureux, comme on l'avait espéré. . . et ce fut tout.

D'ailleurs le P. Maisonneuve, du Lac la Biche, en faisait autant que le P. Lacombe, et les deux caravanes, comme nous l'a dit le P. Lacombe lui-même, voyageaient de concert. Le P. Maisonneuve, voilà bien celui qui ouvrit le premier chemin, et cela à travers la forêt, du Lac la Biche au Fort Pitt: et c'est de ce travail, vraiment gigantesque pour le temps et les moyens dont le missionnaire disposait, que l'histoire aurait dû garder le souvenir!

Ce qui est vrai encore, c'est que le succès des missionnaires fit réfléchir la compagnie de la Baie d'Hudson; et cinq ans après eux, elle essaya ce qu'ils avaient déjà coutume de faire, et le fit avec le même succès. Voilà ce qu'on trouve noté avec soin dans un ouvrage officiel du gouvernement canadien, intitulé: "Le Nord-Ouest Canadien: Son évolution primitive et ses archives législatives, etc., édité par le professeur E. H. Oliver, de l'Université de la Saskatchewan, Ottawa, 1919" (édition française, p. 733): "En 1862, la première brigade of Red River carts, organisée par le R. P. Lacombe, traversa les prairies à partir de Fort Garry jusqu'au Fort Edmonton. La compagnie de la Baie d'Hudson inaugura sa brigade en 1867. Elle se composait à date de 82 charrettes". Le passage de cette brigade de la Baie d'Hudson a été aussi noté dans le Journal de la Mission de St-Paul des Cris, dont nous parlerons plus tard, s'il plaît à Dieu.

On ne nous blâmera peut-être pas d'ajouter encore à ce qui vient d'être dit, le récit que fait de cette expédition Mlle Hughes, dans sa Vie du P. Lacombe, p. 87-88. Nous traduisons: "Prévoyant les besoins d'une troupe d'ouvriers dans sa nouvelle mission, le P. Lacombe décida de s'assurer une provision de marchandises aussi considérable que possible. Pour n'avoir pas à payer les prix très élevés de transport exigés par la compagnie, il organisa une brigade de charrettes de la Rivière-Rouge—de cette historique charrette de bois de l'Ouest canadien, qui s'est créé sa place dans l'histoire tout aussi bien que le chariot plus brillant de Boadicée (1). Ce fut la première brigade de charrettes à traverser les prairies, chargées de marchandises, entre le Fort Edmonton et la Rivière-Rouge."

(à suivre)

(1). Boadicée était une reine guerrière de la Grande Bretagne au temps de l'empereur romain Néron. . . A la mort de son royal mari, elle était entrée en possession de ses immenses trésors. Ceux-ci furent saisis par les Romains: d'où une longue guerre, dans laquelle les Bretons, commandés par la reine en personne, firent périr environ 70,000 Romains, mais finirent par succomber à leur tour. La reine, alors, plutôt que de se laisser faire prisonnière, s'empoisonna.

L'AVENIR ET LA JEUNESSE CATHOLIQUE

Le R. P. Paul Doncoeur (1), éminent Jésuite de France, qui prêche le Carême à Notre-Dame de Montréal, a fait récemment au Séminaire de Rimouski, une conférence sur le sort grandiose, mais dur et héroïque, réservé à la jeunesse catholique. L'éloquent prédicateur parla de la place, du rôle et de la mission de la jeunesse dans la chrétienté. Il ne déguisa en rien la situation: elle n'est pas rose sous l'action paganisante des gouvernements. Les combats qu'elle aura à livrer dans les dix prochaines années pour la sauvegarde de la pensée catholique seront surhumains, tragiques, peut-être décisifs. Il n'y a guère plus que trois pays où elle a réellement ses coudées franches: la Belgique, la France, le Canada franaçis.

Si je vous parle de la jeunesse, dit le R. P. Doncoeur, c'est d'abord pour des raisons personnelles. On ne parle bien que de ce que l'on aime. Et j'aime la jeunesse parce que j'ai toujours cru en elle et que, depuis vingt-cinq ans que je m'occupe d'elle, elle ne m'a pas déçu.

J'aime à en parler ici parce que vous êtes un peuple jeune et qu'il en est des peuples comme des individus. Seuls les peuples jeunes peuvent entreprendre de grandes choses.

Je suis plus convaincu que jamais de la mission du Canada dans le monde; et que, spécialement dans la crise actuelle, il a, s'il le veut, un rôle considérable à jouer.

Quand je parle de crise, ce n'est pas seulement de crise de la Bourse ni du chômage. J'envisage une crise bien plus grave, celle que court la civilisation, notre civilisation chrétienne.

Depuis longtemps, et tous les peuples d'Europe sont grandement coupables sur ce point, l'apostasie publique est commencée. Le paganisme jadis vaincu par la chrétienté reprend sa vengeance et il annonce contre le christianisme une guerre décisive.

Or les étatistes païens d'Europe ont compris que leur force dépendrait de l'empire qu'ils auraient sur la jeunesse de leur pays. Cet empire tout nouveau est la défaite la plus grave de ces dix dernières années.

En Italie, le fascisme a rassemblé toute la jeunesse dans une discipline ardente, fondée sur une foi et une mystique, qu'il a fallu toute l'énergie du pape pour contenir dans une fidélité au moins matérielle au christianisme.

En Russie, le communisme, après sa période de destruction, a eu comme principal souci de construire et de fanatiser sa jeunesse. Il y a réussi désormais.

En Allemagne, le pape essaie de résister à la nouvelle religion prêchée par le nazisme, les évêques l'ont condamnée; mais les groupements de jeunesse catholique, combattus ou dissous, cèdent sous l'avalanche.

D'ici peu nous allons assister au conflit culturel le plus dangereux, mené par des jeunesses fanatiques instruites et prêtes à tous les sacrifices.

La question est de savoir quelle force catholique pourra rivaliser avec cette violence.

La jeunesse catholique italienne est embrigadée dans d'autres cadres. La jeunesse catholique allemande, après le magnifique essor d'après la guerre, est pratiquement anéantie. Que reste-t-il dans le monde catholique?

La Belgique, la France, le Canada français. Si d'ici dix ans ne se lève pas, compacte, instruite d'une pensée conquérante, résolue à tous les sacrifices, une génération de jeunes chrétiens capable de mener dans le monde une partie courageuse, la plus considérable qui ait été engagée depuis trois ou quatre générations, nous sommes perdus.

Il faut qu'à tout prix les aînés se vouent à préparer ce soulèvement. La jeunesse a besoin de prophète et de chefs qui l'instruisent et l'entraînent.

Un pays catholique comme le Canada, qui devient un des plus beaux pays de missions, doit se placer au premier rang de cette nouvelle armée spirituelle.

(1) Le R. P. Doncoeur n'est pas un inconnu dans l'Ouest. Plusieurs de nos lecteurs ont eu le bonheur de l'entendre, à l'automne de 1930, dans une magistrale conférence sur Foch.

Qui l'emportera?

"Jack, say mama."

"—Dis maman, Jacques".

"—Now, Jacky dear, say mama."

"—Jacques chéri, allons, dis maman."

C'en était trop. Evélyne toisa son mari: "What do you mean, Robert Sylvester?"

"Je t'ai déjà dit que cet enfant est français: je veux qu'il parle sa langue, entends-tu?" rétorqua Robert en dévisageant sa femme.

"—You're a brute, that's all you are", et. . . la porte de la salle claqua contre le mur.

* * *

Et dire qu'ils n'avaient pas encore fêté le troisième anniversaire de leur mariage; sa robe de soie blanche pendait encore toute fraîche au fond de l'armoire; "son complet noir, chuchotait-on sur son passage, sort de chez le tailleur", tant la mode de sa coupe et son peu d'usage témoignaient de son achat récent.

Pourtant, ils s'étaient querellés: elle l'avait traité de brute, de chauvin. . . , lui d'entêtée, de boudeuse. . . Inévitablement, un long silence succédait à ces pénibles scènes conjugales, mais ce n'était qu'une période d'accalmie. De son côté, chacun accumulait des munitions, et quand sur une phrase anglaise d'Evélyne, ou sur une remarque acérée de Robert, éclatait la bataille, ils s'invectivaient d'épithètes acerbes: traitre, ignorant. . . , paresseuse, volage. . .

Leurs voisins sans doute ignoraient tout cela, car ils auraient été grandement surpris. "Robert Sylvestre et Evelyne Merchant s'aiment bien", auraient-ils dit. Eh bien! oui, ils s'étaient aimés, apparemment du moins. Maintes fois, en les voyant passer, l'après-midi du dimanche, elle toujours souriante, lui, empressé autour de sa compagne: "Ces deux jeunes vont faire un mariage", concluait-on. Mais comment Robert Sylvestre avait-il pu gagner les attentions de la fière Evélyne?

Un soir des carnavals, on dansait au village. Le piano carillonnait, le violon grinçait, la guitare sanglotait, Robert et Evelyne et une cinquantaine de couples dansaient.

—"Vous dansez admirablement bien, Evélyne".

—"Do you think so, Robert?" et elle rougit d'orgueil.

—"Vous semblez voler."

Depuis cette veillée, elle s'était attachée à lui, et Robert ne déclinait pas ses avances. Mais un point le tracassait beaucoup: "Pourquoi lui parlait-elle toujours en anglais? N'était-elle pas canadienne-française comme lui?

Lui aussi, il est vrai, avait un peu négligé la pratique de sa langue. Il n'avait, quand il travaillait dans les mines américaines, aucun compagnon avec lequel il aurait pu lier une conversation française. Mais comme il était gai et même exubérant quand il serrait la main aux siens! Ce n'était alors qu'éclats de rire, et qu'histoires. Oui, Robert avait toujours gardé un attachement sincère pour la langue de ses pères et, s'il avait marié Evélyne c'est qu'il espérait aveuglément lui communiquer peu à peu le grand amour de sa langue.

Jacques leur était né: c'est alors que pour ainsi dire la querelle avait commencé. Robert avait protesté, très irrité: "Cet enfant n'aura pas de nom anglais, tu m'entends?" Elle s'était mise à pleurer, mais quoique son mari se fût repenti de son mouvement colérique, elle ne lui avait jamais pardonné. Le mal s'aggrava, désormais ils ne devaient plus s'entendre. Chaque semaine apportait de nouvelles scènes. Pourquoi? Parce que ce pauvre Robert, séduit par la beauté extérieure de cette danseuse rénégate, et caressant l'espoir de lui inoculer ses propres principes, n'avait pu entrevoir les suites désastreuses de cette union.

* * *

"Pauvre moi! Que je suis malheureux! soupirait-il pendant que tous ces souvenirs passaient et repassaient dans sa mémoire. Vais-je abandonner la partie?" . . . Il prêta l'oreille. . . du salon une voix qu'accompagnait le piano venait jusqu'à lui. Elle chantait: "What do I care of what he says."

Et Robert, le grand et robuste Robert. . . pleura. . . !

Fra Diavolo.

Budget de défense de 272 millions au Japon

TOKYO.—La Chambre des pairs vient d'approuver le budget de défense nationale que la Chambre des représentants a adopté le 13 février. Ce budget est le plus considérable qui ait encore été adopté au Japon en temps de paix. Il s'élève à 938 millions d'yens (environ 272 millions de dollars).

La Survivance
Imprimée par
L'IMPRIMERIE "LA SURVIVANCE" PRINTING LTD.
10010 - 109e rue, Edmonton, Alta.
Téléphone 24702
ABONNEMENTS:
Canada, un an $2.00
Etats-Unis $2.50
Europe $3.00

Chronique de l'A.C.F.A.

Mercredi dernier avait lieu l'assemblée des membres de l'Exécutif de l'Association. Durant cette assemblée il fut décidé d'organiser encore cette année le congrès général de l'Association durant le mois de juillet. A cause de la crise, certains cercles nous avaient demandé de remettre le congrès à 1935, mais après avoir demandé l'avis des cercles, l'Exécutif décida suivant la majorité des réponses.

* * *

Ceci veut dire qu'il y aura beaucoup de travail à faire d'ici à trois mois et les cercles auront leur grande part à faire. En effet, un congrès ne peut être réussi qu'en autant que nos cercles nous accorderont toute leur coopération. Un congrès est une retraite nationale. C'est là qu'on passe en revue le travail accompli depuis la dernière réunion plénière et c'est de là aussi que partent les directives et l'orientation de l'Association pour un autre terme.

* * *

Depuis le dernier congrès, l'A.C.F.A. a reçu un support généreux des franco-albertains. Quand nous disons généreux, nous ne parlons pas seulement au point de vue financier, mais surtout au point de vue d'aide moral. Les franco-albertains comprennent leur rôle. Nous sentons partout, un réveil national. Ici, c'est un commissaire d'école qui est bien décidé à faire enseigner le français; là, c'est une institutrice qui veut fonder une Avant-Garde; ailleurs c'est une institutrice qui veut suivre les cours de pédagogie; à un autre endroit, c'est un cercle qui n'a donné aucun signe de vie depuis deux ou trois mois mais qui est décidé à atteindre son objectif avant le mois de juillet.

* * *

Tous ces signes de vie peuvent passer inaperçus dans certains endroits, mais lorsque nous les réunissons tous ensemble nous voyons que le travail se poursuit avec ardeur dans la grande majorité de nos centres. Certains endroits ont eu des défaillances: c'est naturel; mais ce qui est le plus encourageant, c'est que là où l'on a tombé, on veut se relever et continuer à faire sa part.

* * *

Durant la campagne des membres-amis, nous avons reçu des centaines de lettres d'encouragement. Nous en avons du Québec, de l'Ontario et même des groupes de la Nouvelle-Angleterre. Dans toutes ces lettres on nous dit de tenir bon! On nous encourage à continuer et nous continuerons!

* * *

Passons un peu en revue ce que l'A.C.F.A. a accompli depuis sa fondation et nous réaliserons que nous ne nous sommes pas croisés les bras, surtout si nous considérons les conditions financières depuis quelques années. Mais peu importe, nous continuerons à faire tout en notre possible pour suivre la ligne de conduite que notre Association doit suivre. Les autres Associations du Manitoba, de l'Ontario et de la Saskatchewan ont dû faire des sacrifices, nous les ferons aussi volontiers que nos compatriotes des autres provinces. Dans le deuxième volume de l'abbé Groulx sur l'enseignement du français nous y lisons que les Canadiens français de la Saskatchewan ont souscrit de 1918 à 1930 la somme de $100,000 pour le soutien de leurs oeuvres scolaires et nationales. Nous n'avons pas encore demandé de si grands sacrifices aux Franco-albertains, mais nous leur demandons de faire un sacrifice cette année, pour venir en grand nombre assister au Congrès de leur Association. En 1910, 1,200 délégués franco-ontariens se réunirent à l'occasion du premier congrès de leur Association. Nous ne demandons pas un si grand nombre, mais nous demandons que nos commissaires d'écoles se préparent à venir nombreux discuter les problèmes communs.

Nous voulons assurer à nos enfants une mentalité canadienne-française, nous voulons que le français soit enseigné d'une façon convenable dans nos écoles, prenons-en les moyens. Ne demandons pas toujours aux autres de faire des sacrifices, mais donnons l'exemple en nous intéressant à tout ce qui concerne l'enseignement du français et de la religion.

Nous demandons donc à tous les intéressés de se préparer à l'avance pour le Congrès de juillet 1934. Nous aurons beaucoup à faire, mais avec un peu de bonne volonté de part et d'autre, nous pourrons facilement accomplir ce qu'il faut pour atteindre notre but.

* * *

Les personnes d'Edmonton pourront obtenir cette année, des licences de radio bilingues, d'après une lettre que nous venons de recevoir de M. C. P. Edwards, directeur du Service Radiotélégraphique. Voici ce qu'il écrit en date du 19 mars: "J'ai le plaisir de vous informer que les membres de votre association peuvent se procurer des licences de postes radiorécepteurs privés bilingues en s'adressant au bureau principal à Edmonton, Alberta".

"Signé C. P. Edwards."

Nous espérons que les Canadiens français de la ville et des environs profiteront de ce changement pour demander des licences bilingues. Le gouvernement reconnaît nos droits, mais c'est surtout à nous de démontrer que si nous voulons que nos droits soient reconnus, nous devons mettre en pratique ce que nous demandons. Prière d'en avertir vos amis.

LEO BELHUMEUR,

Nomination

WINNIPEG.—M. J. W. Dafoe, rédacteur en chef de la "Free Press", de Winnipeg, a été choisi par l'association Alumni de l'Université du Manitoba comme successeur possible du Rév. S. P. Matheson, chancelier de l'Université du Manitoba, qui vient de démissionner. Sa nomination dépend maintenant des gradués de l'Université.

La radio canadienne

OTTAWA.—Au comité parlementaire de la radio, vendredi, M. Ashcroft, président de la Dominion Broadcasters' Association, a demandé l'abolition de la Commission de la radio.

Session provinciale

(Suite de la 1ère page)

l'éducation, se demanda si la Chambre était bien d'avis de ne pas reconnaître aux professeurs d'Université et aux fonctionnaires le droit de discuter de problèmes politiques.

M. Omer St-Germain, député libéral de Saint-Albert, fit remarquer qu'un changement de gouvernement dans la province de Québec signifie un changement de fonctionnaires. Ce serait désastreux d'avoir un tel système dans la province. M. St-Germain exprima aussi sa ferme opposition à voir des professeurs universitaires à s'immiscer dans les affaires politiques.

La réouverture des bureaux des terres

Au cours de la discussion relative aux crédits pour le département des terres et des mines, plusieurs députés libéraux, dont M. J. M. Déchêne, L. A. Giroux et F. R. Falconer d'Athabaska, ont demandé la réouverture de quelques bureaux des terres dans le nord, lesquels avaient été fermés l'année dernière par le gouvernement comme mesure d'économie. Ces députés soutinrent que la réouverture de ces bureaux était parfaitement légitime. M. Déchêne a demandé la réouverture du bureau de Bonnyville.

L'hon. M. Reid promit de se rendre aux demandes des députés libéraux si, après avoir fait enquête, il constate qu'il serait sage de le faire.

La loi du contrôle du blé

Le débat sur la loi de contrôle du blé qui en est rendue à sa deuxième lecture, a repris lundi. M. J. Montgomery, député libéral de Wetaskiwin, dénonça cette loi en déclarant qu'elle signifiait un cartel du blé obligatoire en plus de l'établissement d'un bureau possédant des pouvoirs trop autocratiques et dangereux. La loi ne mentionne rien au sujet d'une certaine compensation faite en faveur des fermiers qui réduiront leurs emblavures. De plus le coût de l'administration d'une telle loi sera excessif. C'est une loi impossible à appliquer, dit M. Montgomery.

De son côté, le colonel F. C. Jamieson, député conservateur d'Edmonton, a demandé au gouvernement de légiférer de façon à imposer une coupure de 15 pour cent dans les ventes de blé par sections sur une base moyenne de trois ans.

M. F. S. Grisdale, député fermier de Olds, dit qu'il croyait que la loi devrait être mise en vigueur le plus tôt possible. Il suggéra aussi qu'on devrait expliquer au peuple dans le plus bref délai, ce qu'on pourrait faire relativement à l'application de ladite loi.

M. A. M. Matheson, député fermier de Végreville, a protesté contre le fait de demander aux fermiers de l'ouest de réduire leurs emblavures sans recevoir en retour une compensation quelconque.

M. P. J. Enzenauer, député d'Alexandra, manifestant son intention de voter en faveur du bill, dit qu'il y voyait le premier pas dans la direction d'une économie dirigée. Les avantages d'une telle loi sont si significatifs, tel celui d'un marché stable, que personne ne devrait se permettre de lui susciter des entraves.

Le débat a été ajourné par M. W. H. Ross, député libéral de Calgary.

CALGARY

Nous nous excusons auprès de nos lecteurs de Calgary des erreurs qui se sont produites dans leur courrier de la semaine dernière, à notre insu. Nous publions de nouveau, ci-dessous, l'article relatif au décès de M. Fortin, tel qu'il aurait dû se lire.

—Le rédacteur.

* * *

Un décès. La paroisse Sainte-Famille vient de perdre un de ses vieux et bons paroissiens dans la personne de M. Joseph Célestin Fortin. Quoique malade et retenu à sa chambre depuis au moins quatre mois, son entourage espérait encore qu'il vivrait plus longtemps, quand un brusque avancement de la maladie fit appeler en toute hâte M. le curé et M. le Dr Beauchemin dant la nuit de dimanche à lundi. Sur le conseil du médecin, on lui administra les sacrements des mourants qu'il reçut avec pleine connaissance, il suivit aussi dans une calme piété les prières des agonisants, puis il rendit son âme à Dieu à peine quelques instants après que ces prières furent dites.

La dépouille mortelle est exposée dans la chapelle mortuaire Foster and Foster, où nous irons prier au corps jeudi soir au sortir de l'office de la retraite. Les funérailles auront lieu à Ste-Famille vendredi, le 23 mars, à 7 h. 45 pour accommoder les paroissiens qui se trouveront à l'église à ce moment à la suite de l'office de la retraite.

M. Fortin était né, il y a 78 ans, à St-Georges des Illinois, où il se maria il y a déjà 56 ans, avec Rose de Lima Lécuyer, qui lui survit. Après avoir vécu plusieurs années à Chicago et dans les environs, la famille Fortin vint s'établir en Alberta vers 1909 et se fit cultivateur à Langdon sur une magnifique ferme qu'il possède encore au moment de sa mort. Depuis quelques années cependant, la famille s'était retirée à Calgary, après avoir confié l'exploitation de la ferme à un fermier d'expérience. Plusieurs fils Fortin sont établis aux Etats-Unis, et une fille: Mme Frank Stell habite Calgary même.

Quand la paroisse française de Calgary se fonda, elle trouva en M. et Mme Fortin des paroissiens exemplaires, qui depuis le premier moment, ne cessèrent jamais de prouver par leur conduite et leur zèle, la joie que cette fondation apportait à leurs vieux coeurs de catholiques français. Le défunt fut un des membres fondateurs de notre conférence Saint-Vincent de Paul, et l'un des marguilliers de Sainte-Famille.

Le souvenir de cet homme de bien demeurera longtemps lui aussi, semblable à ces pionniers qui sont déjà disparus après avoir donné le bon exemple d'une vie chrétienne et d'un patriotisme qui les honorent autant que leur religion et leur loyauté nationale les ont enrichis de mérites durables. C'est avec un sentiment de profonde vénération et de tristesse que la population française apprendra la mort de ce bon vieillard, et qu'elle lui gardera, comme elle continue de le faire pour nos autres chers disparus, le pieux souvenir d'une prière qui ne cesse pas de demander le repos éternel pour ces dignes chrétiens et ces francs patriotes qui l'ont toujours édifiée.

Le Bulletin paroissial offre à Mme Fortin et à la famille l'expression de sa plus sincère sympathie. R.I.P.

BEAUMONT

MM. Tremblay et Carlisle sont venus nous faire une dmonstration sur le bacon, le 20 mars. M. Charles Soucy présidait l'assemblée et présenta les conférenciers. Le R. P. Gaborit, invité par M. le président, remercia les distingués orateurs d'être venus nous faire une aussi intéressante qu'instructive conférence. L'assistance comprenait plus de soixante personnes. Presque tous, sinon tous, se proposent de mettre en pratique au moins dans la mesure du possible, les bonnes leçons reçues. Nous remercions MM. Tremblay et Carlisle et souhaitons les voir encore.

Mme Honoré Magnan est revenue de l'Est enchantée de son voyage, mais aussi bien contente de se retrouver dans sa famille.

M. Rosaire Moreau qui a transporté le ménage de M. Ovila St-Pierre à Chauvin a fait le voyage dans une journée et demie, malgré les mauvais chemins.

Mme Ludger Gagnon, de Donnelly, est en visite chez sa fille, Mme Frank Charest ainsi que chez Mme Eugène Moreau et les familles Leblanc.

M. Henri Gobeil a maintenant une installation capable de faire n'importe quelle soudure. C'est une bonne chose et ça ménagera bien des voyages à la ville au fermier durant les temps des semences ou autres.

Mme P. J. Demers, malade depuis au delà de deux ans, est encore retenue au lit et c'est vraiment édifiant de la voir supporter son mal avec une résignation si chrétienne.

M. et Mme Paul Bernard sont les heureux parents d'un fils, baptisé sous les noms de Joseph Jacques Raoul. Parrain et marraine, M. et Mme Raoul Blanchard, oncle et tante de l'enfant.—Corr.

Partie comestible de l'agneau

L'agneau fournit un certain nombre de mroceaux comestibles qui sont peu coûteux et dont on peut faire toutes sortes de combinaisons délicieuses. Voici quelques recommandations à ce sujet faites par la Division fédérale de l'Industrie animale pour l'emploi de ces parties. Langue: la gelée de langue est délicieuse servie froide. Faites cuire à une température modérée. La cervelle fait une excellente omelette et peut aussi être battue, servie à la crème ou frite. Le coeur, farci et mis au four est une vraie friandise. Les rognons peuvent être grillés, bouillis ou cuits en ragoût. On les fait cuire à une température modérée. Le foie qui est généralement frit avec le bacon peut être préparé de différentes façons. Une recette pour ce que l'on appelle la langue Florentine d'agneau ou de mouton est la suivante: mettez cinq langues d'agneau ou de mouton ensemble dans une chaudière, recouvrez d'eau bouillante et faites mijoter jusqu'à ce qu'elles soient tendres. Sortez les langues de l'eau et enlevez-en la peau. Mettez dans une casserole profonde, saupoudrez de sel et de poivre, entourez d'une pinte d'épinards, de pois ou de fèves, recouvrez d'eau bouillante ou de bouillon, couvrez bien et faites cuire au four jusqu'à ce que les légumes soient tendres. Servez sur un plat avec de la sauce épaissie.

La doctrine sociale de l'Eglise et les enseignements subversifs du temps présent

Les théories de la C.C.F. examinées à la lumière du bons sens et de la foi

Une lettre pastorale de Mgr Gauthier de Montréal

Il n'en tiendrait pas compte et tomberait dans un matérialsime pratique, le pape nous le rappelle assez claire-n'en tiendrait pas compte et tombement, s'il n'était fait qu'en fonction des biens temporels, négligeant de se préoccuper des intérêts spirituels de la nation, de prendre Dieu comme principe et la religion comme fondement. L'activité économique, si envahissante qu'elle soit, n'est "qu'une fraction de la vie temporelle des peuples", et personne ne croira qu'un simple projet de socialisation suffise à régénérer une société. En un mot, nous avons besoin de savoir, nous, chrétiens et catholiques, ce que pensent de la question religieuse les C.C.F. et la part qu'ils lui consacrent dans leur plan de restauration sociale.

Qu'on ne nous objecte pas que pour cela on se reporte à ce qui existe depuis toujours: la révolution économique que l'on veut opérer est si profonde qu'elle transforme les rapports moraux entre les hommes. Tout est à reviser: liberté individuelle, justice, droit social, devoirs des citoyens à l'égard de l'Etat, notion de l'autorité. Et qu'est-ce qu'on nous réserve en matière d'éducation? Question morale, tout cela.—Les deux autres partis politiques n'y songent pas davantage, nous dit-on encore. Peut-être; mais ils s'adaptent aux institutions établies, et par leurs chefs, maintes fois, à notre connaissance, ils ont fait du moins profession de spiritualisme et de christianisme.

Ce que nous propose la C.C.F.

Et la C.C.F.? Ce qu'elle nous propose, c'est une réforme monétaire, bancaire, industrielle. L'unique cause du désordre de la société, pense-t-elle, c'est la mauvaise distribution des richesses. Et voilà bien l'un des traits du socialisme "qui considère les richesses suivant le procédé de répartition que l'on peut en faire et presque jamais suivant les procédés par lesquels on peut les créer" (1). L'unique remède, ajoute-t-on, c'est de tout remettre entre les mains de l'Etat pour une répartition plus équitable. Mais la réforme spirituelle, sans laquelle, comme dit Pie XI, "tous les efforts seraient vains"? Apparemment ils n'en ont cure, si bien que lorsqu'un député déclare en Chambre que la crise présente est non seulement une question économique et industrielle mais aussi une question morale, on l'accueille dans le camp des Co-Ops avec un air amusé et dédaigneux. Sur la religion elle-même, pas un mot, à part l'article 9. qui n'est qu'une formule de tolérance: "The amandment of the Constitution without infringing upon racial or minority rights", à peu près la consigne du socialisme, votée à Erfurt, en 1891: "religion, affaire privée". Nous sommes loin de l'"admirable unité du plan divin" dont parle Pie XI.

Quand le nouveau parti voudra différencier le communisme du commonwealth, voici ce qu'il se contente d'affirmer: "Permettez-moi de dire qu'il faut établir une distinction entre la Fédération du Commonwealth coopératif et le Communisme. Il est vrai que les deux poursuivent un changement dans l'ordre social, un nouveau système économique. Les communistes sont convaincus que ce résultat ne peut s'obtenir que par la force. Ils prétendent qu'il est impossible d'y arriver autrement. Nous croyons que nous pouvons l'obtenir par des moyens pacifiques et en respectant l'ordre public, et c'est le but de cette organisation" (2). Est-ce vraiment la seule différence essentielle entre Communisme et C.C.F.? Mais le Communisme est ennemi déclaré de Dieu. Sur un point aussi tragique pour nous, est-ce que l'on ne jugerait pas à propos de noter des divergences de vue? L'un des Co-Ops nous annonce que Karl Marx est un "vieil ami", il vante "son génie" et sa "doctrine profonde". Mais Karl Marx, c'est le déterminisme économique et le matérialisme érigé en dogme.

La C.C.F. et la conception matérialiste de l'ordre social

Comment ne pas affirmer que le programme de la C.C.F., en fait, sinon dans les intentions de ses auteurs, repose sur une conception matérialiste de l'ordre social et que c'est précisément ce qui constitue le caractère antichrétien du socialisme authentique? Ces paroles du pape ne peuvent que rendre plus saisissante notre argumentation: "Le socialisme, ignorant complètement cette sublime fin de l'homme et de la société, **ou n'en tenant aucun compte,** suppose que la communauté humaine n'a été constituée qu'en vue du seul bien-être. Les socialistes concluent que l'activité économique—**dont les buts matériels retiennent seuls leur attention**—doit de toute nécessité être menée socialement" (3).

Je conclus.—J'ai essayé d'analyser, à la lumière des principes chrétiens et des enseignements pontificaux, le programme de rénovation sociale qui sollicite vos suffrages. Je n'ai rien à changer aux réserves que j'ai déjà formulées. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il nous offre incontestablement une forme de socialisme qui ne mérite pas l'adhésion des catholiques.

Il faudrait que la C.C.F., et nous espérons bien qu'elle y viendra un jour, reconnaisse entièrement le droit naturel de propriété privée, abandonne ce qui provoque la lutte des classes et tout recours à la violence, adopte franchement une conception chrétienne de l'ordre social pour que les catholiques puissent modifier leur opinion à ce sujet.

Sans doute, lorsque les dirigeants de la C.C.F. abolissent d'un coup Sénat, Conseils législatifs, barrières provinciales, sans nous apprendre par quoi ils les remplaceront, et nous jettent sans défense dans le grand tout canadien, nous pouvons trouver que ces réformateurs vont vite en besogne et font bon marché de nos institutions, de nos droits et de la Constitution fédérale. Ceci n'étant point à proprement parler question de philosophie sociale chrétienne n'eût peut-être pas suffi à justifier une intervention. Je veux me garder également de me mêler aux discussions des Co-Ops avec les partis existants. Il y a toujours danger, dans ce pays où l'esprit de parti est encore si puissant de servir des intérêts très secondaires et qui n'ont rien à voir avec la doctrine de l'Eglise. La réflexion m'a convaincu cependant qu'il n'y a pas lieu de s'arrêter à ces risques quand il s'agit de prémunir les catholiques de Montréal contre la propagande socialiste qui les menace. Je crois même que le sentiment de la responsabilité chez nos hommes publics est assez vif pour que l'on puisse espérer qu'ils se rendent compte d'une vérité: ce n'est pas par des discours que l'on peut enrayer les progrès du socialisme; il y faut une action résolument sociale, une économie plus humaine, au service de tous, où le bien commun a priorité sur les intérêts particuliers. C'est la part d'améliorations que tous les hommes de bonne volonté peuvent apporter à l'organisme social, sans secousses violentes et sans récriminations inutiles.

Un appel aux catholiques

Je veux surtout demander aux catholiques de se défier des nouveautés, de ne pas croire qu'elles vont faire disparaitre d'un coup les abus et les injustices. Qu'ils s'attachent plutôt et de très près à la pensée de l'Eglise. Quand nous voyons nos adversaires étudier le texte de nos encycliques, nous nous prenons à regretter que tant des nôtres semblent ignorer qu'en matière sociale il y a une doctrine chrétienne positive.

Qu'on me permette de rappeler un fait d'expérience et que je retrouve dans un livre que je viens de lire avec le plus grand intérêt (4). L'auteur y retrace dès le début les diverses phases de la conquête du pouvoir par le bolchevisme de Russie. Il y note l'attitude de la société bourgeoise qui favorise de toute son influence l'ascension du nouveau régime. Elle ne veut qu'une révolution politique; elle a préparé, sans s'en douter, une révolution poir de pouvoir arrêter à un point donné le bouleversement commencé: elle a été emportée par les remous qu'elle a contribué à créer. A Dieu ne l'autre dans notre pays en présence de ces graves extrémités. Ne commettons pas tout de même la naïveté d'y travailler.

III
"La puissance sociale des vertus chrétiennes"

Pie XI nous demande de "nous attacher avant tout à faire voir aux socialistes que leurs réclamations, dans ce qu'elles ont de juste, trouvent un appui bien plus fort dans les principes de la foi chrétienne et une force de réalisation bien plus efficace dans la charité chrétienne". Vos évêques ont donc raison de remarquer que "trop de catholiques méconnaissent la puissance sociale des vertus chrétiennes". Qu'y a-t-il au fond de cette vérité? Un chrétien peut méconnaître le rayonnement social de la vertu s'il néglige de se préoccuper de l'influence qu'il exerce en la pratiquant. Comment en effet nous arrêter un instant à la pensée que nous sommes seuls au monde et que les âmes qui nous regardent vivre ne subissent pas le contre-coup de ce que nous faisons? Pourquoi dit-on que "le fils ressemble aux idées de son père", sinon pour marquer que le père forge l'âme de son fils par le contact de tous les jours? Il y a là une puissance contre laquelle habituellement rien ne prévaut: elle agit souvent à notre insu, et c'est elle qui détermine nos réactions en présence des devoirs que la vie nous impose. L'action d'un vrai chrétien est de même ordre et de même portée. Il est dans les desseins de la Providence que le bien une fois créé ne s'arrête plus. Il peut vous sembler qu'il tombe sur une terre stérile. Il arrive qu'un souffle invisible l'emporte vers une âme où il renouvelle le goût de la vertu. Il faut avouer qu'il n'est pas de besogne plus urgente pour un chrétien d'aujourd'hui que de jeter dans tous les milieux qu'il fréquente de l'optimisme et de la bonne humeur, de la résignation et de la joie chrétiennes. Par l'exemple et par la parole, il doit ouvrir à ceux que la gêne rend maussades et exigeants les perspectives consolantes de l'Evangile. Les saints sont nécessaires au monde à tous les âges de son histoire. Ils nous rendraient en ce moment l'incomparable service d'entretenir dans nos âmes avec un peu de patience et de modération la confiance filiale en notre Père du ciel.

Un chrétien méconnait encore le rayonnement social de la vertu quand il la blesse par des fautes positives. Ne nous faisons pas d'illusion: en mal comme en bien l'influence est profonde et durable. Vous avez observé le phénomène qui se passe parfois sur mer. Vous naviguez par un temps de clair soleil et vous jouissez de la sérénité radieuse dont il inonde l'atmosphère. Au-dessous de vous cependant la mer est agitée et des vagues longues, puissantes, soulèvent le navire qui vous porte. Les marins vous diront qu'à cinquante milles peut-être de l'endroit où vous êtes, une tempête sévit que vous ne voyez pas mais dont vous subissez les lointaines rafales. Ainsi en est-il de la vie humaine. En mal comme en bien rien ne se perd. Vous pensez qu'une calomnie, une critique, une idée fausse tombées de vos lèvres vont s'ensevelir dans l'oubli. Détrompez-vous. Un jour ou l'autre, après mille transformations qu'il est impossible de suivre, elles se poseront sur un esprit mal fait comme un mauvais microbe sur un organisme affaibli; elles le corrompront, et de cette corruption s'exhaleront de nouveaux poisons.

Toutes les vertus chrétiennes, même celles qui s'exercent dans l'obscurité la plus complète, ont une influence sociale en ce sens qu'elles améliorent le milieu humain où elles se protion sociale. Elle s'est bercée de l'esduisent.

Le mal lui aussi déprime et pervertit le milieu où il exerce ses activités. Et s'il m'est permis de préciser davantage en conduisant jusqu'à sa conclusion logique ce parallélisme instructif, j'ajoute qu'il y a deux vertus dont l'action est singulièrement puissante sur l'ordre social tout entier: je veux nommer la charité et la justice. Il en résulte que les fautes commises contre elles revêtent en ce moment une gravité particulière.

Justice et charité

Passons rapidement sur la charité, encore qu'il y eût beaucoup à dire. L'assistance des miséreux, car c'est de cette forme de charité que j'entends parler ici, éveille la sympathie et le zèle. Des noms et des oeuvres se présentent à mon esprit qui ont droit à un hommage ému. Il n'est pas sûr qu'on ait fait disparaître tous les préjugés de ceux qui ont été secourus; mais nous devons sans conteste à cette charité généreuse la tranquillité de notre ville depuis trois ans.—En est-il tout à fait de même de la justice? Je n'oserais l'affirmer. Vous vous rendez bien compte que si la charité donne au prochain ce qui ne lui appartient pas, la justice a pour objet ce qui de droit lui revient. Ecartons en effet ce concept en vertu duquel la justice est comme l'ensemble des vertus naturelles et chrétiennes. Considérons-la dans l'acception que notre catéchisme nous a rendue familière. Le septième commandement nous défend de prendre et de retenir injustement le bien du prochain et de lui causer aucun dommage. Le dixième commandement défend jusqu'au désir d'acquérir injustement ce que le prochain possède. Ce précepte est très clair. Si le mot de vol a un sens, c'est que la propriété est un fait; et si le vol est condamnable, c'est que la propriété est un droit. Nous avons raison de craindre que ces notions si simples ne s'obscurcissent dans trop de consciences. Ce qu'il faut déplorer amèrement, c'est que la plus élémentaire honnêteté fasse défaut quand il s'agit de l'argent des autres. Vous pensez sans doute en ce moment à ceux qui ne paient pas leurs dettes. Pensez surtout à ceux que la cupidité entraîne à s'enrichir par tous les moyens.

(à suivre)

(1) Giscard d'Estaine, Capitalisme, p. 76 et ss.
(2) Débats, p. 1797.
(3) Quadragesimo anno.
(4) Le Bolchevisme, par Wildemar Gurian.

La vie en Alberta

CALGARY

Bulletin paroissial. Jeudi Saint, la messe, à 8 h., se trouve à la page 307; il y aura l'Heure Sainte le soir, à 7 h. 30.

Vendredi Saint, l'office commencera à 9 h., il y aura le Chemin de la Croix à 3 h., et le soir la prière à 7 h. 30.

Samedi Saint, l'office commencera à 8 h., et le soir la prière habituelle à 7 h. 30.

Après la messe du jeudi saint, à laquelle on a consacré deux hosties, dont l'une a servi à communier le célébrant, on porte processionnellement l'autre à l'autel du Reposoir où elle demeure attentive à l'adoration des fidèles jusqu'à l'office du vendredi saint, et d'où on la rapporte au maître autel en procession après le dévoilement et l'adoration de la Croix. Chez nous, c'est l'usage de répartir nos familles par groupes auxquels sont déterminées les heures de la garde au Reposoir, afin d'assurer une compagnie assez nombreuse et ininterrompue au Divin Prisonnier du prétoire. Evidemment que cette liste ne saurait se rappeler toutes les familles de la paroisse, elle est plutôt une garantie du bon ordre qu'il convient d'assurer à chaque instant de la journée du Reposoir. C'est pourquoi une année, cette liste contient des noms qui ne s'y trouvaient pas les années précédentes, et auxquels noms toutes les familles se font un pieux devoir de se joindre pour y faire chacune son heure de garde. Voici celle de cette année qu'on nous a publiée au prône dimanche dernier.

Le Jeudi Saint à 9 h.: le personnel du presbytère;

à 10 h., les familles: Julien, Suais, Côté, Dumont;

à 11 h., Miquelon, Mongeau, Demers, Boucher;

à midi, Bélisle, Laurendeau, Grenier, Gourdine;

à 1 h., Croteau, Durocher, Rostaing, Simonin, Thériault;

à 2 h., Cabana, Plotkins, Hoad, Dinnigan, Rodrigue;

à 3 h., Briand, Auclair, Bray, Larivière, Lalonde;

à 4 h., Beauchemin, Lesieur, Savary, Poulin, Choquette;

à 5 h., Minard, Choinière, Veilleux, Lamothe, Dubé;

à 6 h., Chouinard, Audette, Victor Despins, Broyer,

à 7 h., Spence, André et Jules Despins, Loiselle, Crétin;

à 7 h. 30, Heure Sainte publique.

Le Vendredi Saint au matin, à 8 h., les familles: Rousseau, Elmore, Suey, Cloutier, Dallaire, Couture, Lafortune.

Le Souverain Pontife a demandé à tous les catholiques du monde, à l'occasion de la clôture du jubilé de la Rédemption humaine, de communier le jeudi saint cette année, par reconnaissance pour les grands bienfaits de l'institution de la sainte eucharistie et du sacerdoce que le divin fondateur de l'Eglise lui a laissés pour le bénéfice du monde. On sera heureux de répondre à ce désir si louable du pape par une bonne communion générale, qui sera en même temps l'occasion de manifester notre filiale et religieuse soumission au chef suprême de la chrétienté.

D'ailleurs toute cette semaine, qu'on appelle justement la Grande Semaine, la Semaine Sainte, à cause des mystères tristes et douloureux que le Fils de Dieu a voulu y accomplir pour notre rédemption, et que l'Eglise nous rappelle tous les ans par ses cérémonies, toute cette semaine donc devra servir à renouveller en nous des sentiments de piété, de religion et de reconnaissance.

En sortant de la retraite paroissiale si édifiante qui vient de se terminer à Sainte-Famille, notre population se trouve toute préparée à passer le mieux qu'il se puisse faire la semaine sainte et à en retirer les plus excellents fruits spirituels. Ce sera le meilleur moyen d'arriver à la fête de Pâques, la première et la principale fête des chrétiens. Souhaitons que Pâques soit une véritable résurrection de courage catholique, de mentalité chrétienne, de vie d'action sociale catholique selon la volonté du chef de l'Eglise et selon aussi les pressants besoins de notre époque, peut-être la plus tourmentée de l'histoire du monde.

Funérailles Fortin. C'est le 23 dernier que la paroisse rendait un dernier témoignage, touchant et sincère de sympathie à la mémoire de feu M. Joseph Célestin Fortin, ancien marguillier et membre fondateur de la St-Vincent de Paul chez nous. L'église paroissiale était remplie, et un grand nombre de ses anciens voisins de Langdon était mêlé à la population de Ste-Famille. Deux des fils du défunt venus des Etats-Unis se trouvaient au milieu de la famille éprouvée. M. le curé de Sainte-Famille, assisté des RR. PP. Beauchamp et Mayer, chanta le service.

Ce bon vieux paroissien, qui donna toujours le bon exemple au milieu de nous, profitera de la prière de l'Eglise et de ses concitoyens pour assurer le repos de son âme qui fut toujours si profondément catholique et si fièrement canadienne.

Lundi, le 26, fut chantée une grand'messe pour son repos, recommandée par la famille Georges Minard.

Parmi les différents témoignages de sympathie encore, on peut noter celui de M. Siméon Laurendeau qui s'exprima par l'offrande de deux messes basses; celui de Mme C. J. Côté par une grand'messe; et celui des fils du défunt par une grand'messe aussi. R.I.P.

Bulletin paroissial, de Sainte-Famille.

* * *

A mes amis de Calgary

Il me fait plaisir de remercier, par la voix de la Survivance, tous mes amis de Calgary pour le magnifique accueil qu'ils m'ont fait pendant les quelques jours de mon stage en cette ville. Je remercie tout spécialement M. l'abbé Clovis Beauregard, le sympathique curé de la paroisse Sainte-Famille, de son hospitalité si bienveillante. Merci aussi aux quelques annonceurs de Calgary. Je souhaite que la population française de cette ville et celle des environs se fera un devoir d'encourager ces annonceurs.

Josaphat Baril.

LAMOUREUX

Dimanche soir, 25 mars, au domicile de M. Siméon Langlois il y avait une réunion d'environ 75 personnes, jeunes gens, jeunes filles et aussi quelques vieilles familles et M. le curé. Tous étaient réunis pour honorer Mlle Alma Langlois à l'occasion de son prochain mariage avec M. Wilfrid Théroux, également présent. Germaine Rocque lut une adresse exprimant d'une façon éloquente l'estime et l'affection de tous à l'égard des deux fiancés. Puis leur furent présentés une magnifique gerbe de fleurs et un service très complet de vaisselle. Mlle Alma Langlois remercia avec émotion et pria M. le curé de parler pour elle. Celui-ci le fit d'autant plus volontiers que depuis longtemps il connaît et estime profondément les deux familles.

Ensuite une véritable partie de cartes fut organisée où quinze tables se remplirent de joueurs. Il y eut même des prix; les gagnantes parmi les dames furent Mlle Elise Royer, Mme Charles Rocque et Mlle Eva Paradis. Les vainqueurs parmi les hommes furent Raoul Langlois, René Bélair et Joseph Gravelle. Après un délicieux réveillon, chacun y alla de sa chanson, si bien qu'on se quitta à une heure fort avancée de la nuit.

Un certain nombre de paroissiens sont allés assister au drame de la Passion à Edmonton et sont revenus très édifiés.

Il est né à M. et Mme Albert Couturier, une fille, Marie Rose Marguerite. Parrain et marraine: Albert et Marguerite Simon.

A M. et Mme Armand Paradis, à l'hôpital de la Miséricorde, un garçon Joseph Léopold Lucien. Parrain et marraine, M. et Léo Godbout.—Corr.

BONNYVILLE

Dimanche dernier la population de Bonnyville était très heureuse de reprendre sa place dans l'église et je n'assurerai pas qu'il n'y eut pas plusieurs distractions durant l'office, car il y avait beaucoup à voir.

D'abord une église finie et combien artistiquement, jette un coup d'oeil très impressionnant, surtout quand c'est chez nous, et qu'elle est nôtre. Après l'office tous avaient un compliment à faire à notre contracteur, M. Eric Fraser, qui, bien que n'ayant pas encore 30 ans, s'est montré un architecte de grande valeur tout en restant artisan de premier ordre. Tous sont contents maintenant d'avoir fini en bois—la finission est belle et en même temps durable et chaude. Nous serons toujours heureux et fiers de voir nos amis et voisins venir nous visiter.

Le R. P. Alexis, Franciscain d'Edmonton, remplace actuellement le Rév. J. E. Lapointe, appelé au chevet de sa mère mourante à Québec. Dimanche, les servants de messe étaient dirigés très habilement par M. Alphonse Néron qui fait l'office de sacristain pour quelque temps.

M. l'inspecteur L. Gibeault visite actuellement l'école du village.

Le dimanche de Pâques aura lieu un parti de panier au bénéfice de l'hôpital Saint-Louis. Préparez vos paniers et vos bourses!

Dimanche dernier, la collecte fut faite par Mlles Thérèse Dessureau et Emilienne Binette au profit de l'église. On dit qu'elle fut généreuse.

—Corr.

GIROUXVILLE

Wheat Pool. M. Louis Normandeau, agent bilingue, est venu donner renseignements derniers sur la manutention et opérations de la Coopérative du blé. Après un exposé clair, lucide, au point, des questions relatives à la coopération, le conférencier ouvrit une parenthèse sur les moyens pratiques et à notre portée de faire de la vraie coopération.

La critique constructive est toujours de mise et c'est dans la discussion de ces problèmes économiques que réside une partie de la solution à apporter et le plus tôt le mieux.

Pénible accident. M. Alex. Boisvert a failli perdre la vie dans un accident des moins compliqués vendredi après-midi. Avec ses fils, ils étaient en train de charger une batteuse sur un traineau, lorsque la voiture pencha et une partie de la charge se porta sur la poitrine du malheureux. Vivement on se porta à son secours et lon dégagea de sa dangereuse position. Le prêtre et le médecin furent appelés en toute hâte et administrèrent leurs secours au patient qui avait conservé, malgré tout, toute sa connaissance et se résignait d'avance au sort que la Providence lui réserve. Nos sympathies à la famille et nos souhaits de recouvrement au blessé.

Le français à la radio. Il n'est que trop vrai que les adversaires du français au pays font instances sur instances auprès des autorités gouvernementales en vue de faire disparaitre le français à la commission de la radio. Et cependant, les anges gardiens de nos droits et prérogatives se la coulent douce, assistent de coeur-joie aux enterrements de première classe des pétitions pour monnaie bilingue, etc. Et lorsque la partie est jouée et quasi perdue: vite, aux requêtes, pétitions, réclamations, surtout de la part des minorités les plus affectées. Et c'est ainsi que l'on voit de ces minorités s'arracher le coeur pour tâcher de conserver ce patrimoine de nos traditions nationales de foi, de langue surtout, quand, par ailleurs, les majorités ou des forces qui devraient s'imposer, font silence coupable.

Mise au point—re: Maire de Legal. En réponse à la "Mise au point" de la semaine dernière, le correspondant de Girouxville reconnait et accepte la déclaration de "Pionnier de Legal" que M. St-Martin a été élu maire de Legal à l'unanimité lors de la dernière élection. Nos félicitations un peu tardives à ce pionnier de la première heure:

Quant à la reproduction d'un article annonçant un autre maire pour un terme de trois ans, etc., elle a été prise textuellement d'un entrefilet paru dans le Droit, d'Ottawa, la semaine précédant ladite annonce. Nous regrettons que la vérité ait été ainsi massacrée aux dépens de tout le monde et de son prochain.—Corr.

LAFOND

Le 18 mars avait lieu notre septième et dernière soirée familiale de la saison, organisée par les demoiselles Brosseau, nos deux institutrices de la haute école Lafond, avec l'aide de la famille Brault.

Quoique les chemins furent impraticables, il y avait une assistance nombreuse qui surpassa celle des soirées précédentes, attirée sans doute par l'annonce d'un des meilleurs programmes. Tous, nous savons que quand les demoiselles Brosseau préparent un programme, leur réputation de bien faire les choses est connue—alors on y va en foule.

La soirée commença par une partie de cartes. De beaux prix furent donnés. Les heureux gagnants sont: 1er prix des dames, Mme Robert Côté; 2e prix, Mme Albert Brault; prix de consolation, Mlle Anita Couture. 1er prix des hommes, M. P. Paradis; 2e prix, M. René Desaulniers; prix de consolation, M. Alphonse Lavoie. Prix d'entrée, gagné par M. Ed. Robinson. Tirage au sort, gagné par M. Léon Robinson.

L'ouveture du programme, par les demoiselles Brosseau, "Musique Duo"; chanson, "Le curé de notre village", par M. Bault; récitation, "Le médecin de Cuégan", par Jos. Fouquette; morceau de musique, "Banjo", par M. Alfred LaRivière; comédie, "Lolotte et Liline", par Gilberte Desaulniers, Marguerite Rouillard; chanson, "Rien, rien, rien", par les garçons d'école; pièce, "La gourmandise", par Marie-Anna Gagné, Aimé Malo, Paul Rouillard, Jules Bernard Journault et Paul Fouquette. Chanson, "La berceuse aux étoiles", par M. R. Rouillard. Comédie, "Waiting for the Train", par Joseph Fouquette, agent; Florence Gagné, grand'mère; Marguerite Rouillard, fillette; Maurice Robinson, fermier; Alfred Robinson, homme gras; Annie Gresl, vieille fille; Armand Desaulniers, nègre; Armand Lapointe, vendeur de livres; Laurette Desaulniers, femme sourde; Paul Rouillard, colporteur.

Chanson, "Le mariage des oiseaux", par les filles d'école. Pièce, "Les bonnets d'ânes", par Eva Brault et Marie Anna Gagné. Chanson, "Postman's Whistle", par les garçons d'école. Pantomine, "La visite à Québec", par les enfants d'école.

Après un excellent goûter qui fut servi par les organisateurs de la soirée, nous avons encore entendu les chansons, "Comme ça", par M. Albert Brault; "Un oiseau qui vient de France", par M. Emile Malo; et "Lonesome Cowboy", par Mlle Bernadette Brault.

M. le curé sut en quelques mots bien choisis remercier toute l'assistance, et en particulier les organisateurs d'une si belle soirée récréative; qui se termina par le chant, "O Canada". Par les temps durs que nous traversons, les recettes ont été tout de même de $54.80.—**Un abonné.**

FORT KENT

Dimanche 18 mars les grand'pères et les grand'mères de la paroisse avaient organisé une veillée paroissiale. Comme on commémorait la St-Patrice, la couleur verte dominait et les shamrocks à profusion donnaient un bel effet à la salle. Aussi tous les paroissiens étaient venus encourager par leur présence les pionniers. Un beau programme avait été préparé et fut très bien rendu. M. P. Michaud et M. A. Croteau se surpassèrent dans leur scène de famille plus ou moins mouvementée, tandis que M. W. Michaud, leur voisin, reçut de bons conseils accompagnés d'arguments frappants. M. H. Levasseur avait une tâche dificile pour mettre la paix dans le ménage. Comme on dit que le rire fait du bien au corps et à l'âme, plusieurs doivent en avoir retirer grand profit si l'on en juge par le bon rire franc qui égayait la figure des spectateurs.

L'orchestre de M. Lund mit beaucoup d'entrain pendant la veillée. Plusieurs autres furent au programme et rendirent leur part avec grand mérite.

Puis comme nous approchons du printemps au moins quant au jour—le 21 mars,—un "flower party" était à la mode. La collation fut vendue sous forme de fleurs de feu puis toute la flore était représentée, un imprimeur de catalogue de ce genre aurait gagné d'être présent à cette belle veillée. Les recettes surprirent et dépassèrent de beaucoup les autres soirées familiales. Honneur et merci aux grand'parents.

A une réunion de l'A.C.F.A., M. A. Michaud et M. G. P. Campeau, deux jeunes de 18 ans, furent nommés directeurs du cercle. Ils suivent les enseignements du Souverain Pontife—l'apostolat par les jeunes. Il fut décidé que le cercle tiendrait ses réunions mensuelles le premier vendredi du mois, le soir après le salut.

Mme Boisjoli, de Lamoureux, est en visite chez sa fille, Mlle A. Boisjoli, institutrice au village.

Mlle J. Langlin, de Cold Lake, remplace Mme Pelland comme ménagère de M. le curé.

C. E. Labrie fut envoyé à Edmonton comme représentant de la Chambre de commerce pour appuyer la demande auprès du ministre des Travaux publics pour la construction du grand chemin Végreville-Cold Lake.

M. A. Gaucher a déménagé sa maison sur son nouvel emplacement. Il se propose sous peu d'ouvrir un étal de boucherie.

Dimanche 8 avril commencera la retraite paroissiale. Elle sera prêchée par le R. P. Pratt, O.M.I., du Cap la Madeleine.—Corr.

SAINT-VINCENT

Dimanche dernier avait lieu l'assemblée régulière mensuelle du cercle de l'A.C.F.A. Mme Louis Mercier avait gracieusement mis sa demeure à notre disposition. Les élections, auxquelles, par des circonstances incontrôlables, il nous fut impossible de procéder plus tôt, eurent enfin lieu avec le résultat suivant: Président: Rosario Frigon; vice-président: A. Mahé; secrétaire-trésorier, Arthur Laberge; conseillers, Mmes Louis Mercier et Euclide Ouellette, M. Joseph Viel.

Un vote de remerciements fut adopté à l'unanimité pour le dévouement que Mlle Laura Brousseau a montré comme secrétaire de notre cercle. Notre nouveau secrétaire est un ancien membre d'une avant-garde de collège et est par conséquent bien préparé pour la tâche qui l'attend. Cela confirme bien ce qu'on a dit souvent; que les avant-gardes sont des pépinières où se recrutent les chefs de demain.

Après une élection une autre élection! Samedi nous serons appelés à voter de nouveau pour élire une nouvelle commission scolaire; l'élection du mois de janvier ayant été annulée pour irrégularité.

Notre paroisse qui, il y a quelques années, voyait son église à peine terminée, détruite par le feu, verra de nouveau s'élever un beau temple. Le bois nécessaire est scié au moulin Rocheleau et on est à le charroyer aussi près que les chemins le permettent. Tout a été fait par les paroissiens dont le zèle est digne de tout éloge.

Il y a maintenant quatre congrégations établies dans la paroisse qui groupent les hommes dans la confrérie de Saint-Joseph, les dames dans celle de Sainte-Anne, les jeunes filles sous la bannière de Marie et les jeunes gens dans la Ligue du Sacré-Coeur. Puissants moyens mis à notre disposition pour acquérir la perfection chrétienne.

On nous annonce pour la Quasimodo une soirée au profit de l'église. A en juger par les préparatifs qui se font présentement nous pouvons dire que ce sera un événement artistique et musical auquel il ne faudra pas manquer d'assister. N'oublions pas la date: le 8 avril!—Corr.

—oOo—

Un remède discutable

Henri VIII, roi d'Angleterre, et François 1er, roi de France, étaient tous deux très orgueilleux et très irritables. Henri ayant à faire parvenir à François un message désagréable, chargea son chancelier de le porter lui-même.

—Mais, Sire, dit celui-ci, vous connaissez le roi de France, à la lecture d'une pareille lettre, sa colère sera si grande qu'il me fera mettre à mort!

—Ne craignez rien, répondit le roi d'Angleterre, si François touchait à votre tête, je ferais immédiatement décapiter tous les soldats français qui sont en mon pouvoir.

—Hélas! Sire, j'ai beaucoup d'obligation à Votre Majesté pour une faveur si grande, mais j'ignore si sur tant de têtes, il s'en trouverait une seule qui conviendrait à mes épaules.

—oOo—

Lauréats du mois de Février

COLLEGE DES JESUITES D'EDMONTON

CLASSE	1er en EXCELLENCE (succès)	1er en DILIGENCE (travail)	MEDAILLE D'HONNEUR
Philosophie	Pierre Côté, Edmonton, Alta.	Pierre Côté, Edmonton, Alta.	Pierre Côté, Edmonton, Alta.
Rhétorique	Hudson Delisle, Saint-Paul, Alta.	Stanislas Raczynski, Smuts, Sask.	Hudson Delisle, Saint-Paul, Alta.
Belles-Lettres	Oscar Solymos, Wakaw, Sask.	Marcel Chevalier, St-Brieux, Sask.	Marcel Chevalier, Saint-Brieux, Sask.
Versification	Gérard Bourbeau, Cold Lake, Alta.	Lloyd Lévesque, Peace River, Alta.	Léon Robert, Leask, Sask.
Méthode	Joseph Moreau, Hoey, Sask.	Albert Le Grand, Butte-du-Paradis, Sask.	Louis Bérubé, Richard, Sask.
Syntaxe	Robert Brunelle, Duck Lake, Sask.	Julien Côté, Lafond, Alta.	Elphège Fillion, Donnelly, Alta.
Eléments Latins	Clément Lagassé, Saint-Paul, Alta.	Maurice Jean, Lafond, Alta.	Edwin Collins, Fort Kent, Alta.
Junior Commercial	Joseph Le Grand, Butte-du-Paradis, Sask.	Charles Tessier, Saint-Paul, Alta.	André Vallée, Bonnyville, Alta.
1ère française	Albert Nédelec, Butte-du-Paradis, Sask.	Léopold Jean, Lafond, Alta.	Denis Mercier, Legal, Alta.
2ème française	Fernand Baril, Bonnyville, Alta.	Georges-E. Deschênes, Edmonton, Alta.	Georges-E. Deschênes, Edmonton, Alta.
3ème française	Laurent Brosseau, Saint-Paul, Alta.	Léandre Pelletier, Edmonton, Alta.	Hector Goulet, Edmonton, Alta.
4ème française	Marcel Musa, Edmonton, Alta.	Marcel Musa, Edmonton, Alta.	Jean Perreault, Galahad, Alta.
Second English (Grade VIII)	Prosper Hébert, Villeneuve, Alta.	Albert Lesburg, Villeneuve, Alta.	
Second English (Grade VII)	Laurent Brosseau, Saint-Paul, Alta.	Hector Goulet, Edmonton, Alta.	Augustin Turgeon, Edmonton, Alta.
Third English Grade (VI)	Patrick Donovan, Winnipeg, Man.	Patrick Donovan, Winnipeg, Man.	Léandre Pelletier, Edmonton, Alta.

Les prix du marché

Prix à Edmonton

Blé—	
No 1 Nord	47½
No 2 Nord	42½
No 3 Nord	40½
No 4 Nord	37½
No 5 Nord	33½
No 6 Nord	30½
Fourrage	28
Avoine—	
No 2 C W	21⅜
No 3 C W	19⅜
Fourrage	18⅞
Orge—	
No 3 C W	25¾
No 4 C W	24½
No 5 C W	22¼
Seigle—	
No 2 C W	27
No 3 C W	22
No 4 C W	20

Prix à Vancouver

Blé—	
No 1 Nord	65⅞
No 2 Nord	60⅛
No 3 Nord	58
No 4 Nord	57⅛
No 5 Nord	53⅜
No 6 Nord	47⅞
Fourrage	44⅞

Prix à Winnipeg

Blé—	
No 1 Nord	65⅞
No 2 Nord	63
No 3 Nord	61⅜
No 4 Nord	59⅜
No 5 Nord	55⅞
No 6 Nord	54⅛
Fourrage	51⅞
Avoine—	
No 2 C W	33⅛
No 3 C W	31⅛
Fourrage	30⅝
Orge—	
No 3 C W	39¾
No 4 C W	38½
Seigle—	
No 1 C W	45⅜

Prix à Edmonton

Bétail—	
Taures de choix	3.25 à 3.75
Taures moyennes	2.50 à 3.00
Jeunes veaux gras, choix	5.50
" " moyens	4.00 à 4.50
Bouvillons de choix	4.00 à 4.50
Bouvillons qualite moyenne	3.25 à 3.75
Vaches de choix	2.00 à 2.50
" moyennes	1.25 à 1.75
Taureaux	1.00 à 1.50
Agneaux de choix	6.00 à 6.50
Agneaux de bonne qualité	4.00 à 5.50
Agneaux qualité moyenne	2.50 à 3.50
Moutons d'un an	2.50 à 4.00
Brebis	1.00 à 2.00
Porc à bacon	7.00
Boeufs d'engrais—	
De choix	3.50
Bonne qualité	2.75 à 3.25
qualité moyenne et ordinaire	1.50 à 2.50
Vaches	1.00
Crème	
Spéciale	.22
No 1	.20
No 2	.17

Oeufs— (Variations quotidiennes)

Aux producteurs	Lge.	Med.	Poul't
Grade A	12	10	09
B	08		
C	08		

Beurre—	
No 1, en boite	.29
Enveloppé, No 1	.28
" No 2	.27
" No 3	.26
Volailles vivantes—	
Poulets, No 1	.06
Poulets, No 2	.04
Poules, No 1	.06
Poules, No 2	.04

Volailles préparées—

	A	B	C
Poulets	10	08	06
Poules	08	06	02





Notes Agricoles

Apiculture rationnelle

Cette branche de l'industrie agricole, que l'on néglige à tort à l'heure actuelle, pourrait reprendre un essor nouveau, si nos populations rurales étaient familiarisées aux différentes manipulations nécessitées par un élevage autant intensif que productif.

C'est le motif pour lequel je me fais un plaisir de me servir de cette colonne pour essayer de donner un résumé condensé en la matière disposé dans l'ordre chronologique des différentes activités apicoles.

Ce sujet s'adresse, en tout premier lieu, aux vrais admirateurs de la nature: à ceux voués d'un esprit d'observation suffisant à en apprécier la grandeur et à en tirer des conclusions pratiques; à ceux qui veulent se créer un revenu supplémentaire avec un minimum de capital investi.

A tous les degrés de l'échelle sociale beaucoup ont conduit avec succès cette petite industrie: artisans, ecclésiastiques, gens à vie sédentaire y ont trouvé en plus d'un résultat lucratif, une diversion à la monotonie du cycle des affaires. Les femmes mêmes ont excellé dans cette partie d'une façon spéciale, reconnaissant en cela certaines qualités morales qui leur sont innées.

Mais si certains ont réussi, par contre d'autres pris de découragement ont dépensé leur temps et leur argent inutilement, oublieux sans aucun doute, que tout métier exige un apprentissage et qu'avant de se lancer dans les affaires d'une certaine envergure, il est indispensable de passer l'épreuve de celles-ci en miniature;

D'autres ne possédant pas les qualités requises de patience, d'observation, n'y ont rien remarqué de spécial, enfin les plus nombreux "les non-mortifiés", ils ont peur des piqûres! à ces derniers je conseillerai de ne jamais y toucher car l'énervement de l'opérateur irrite les abeilles et inflige au malheureux poltron des souffrances corporelles qui ne sont pas toujours des plus agréables.

Une odeur spéciale de l'individu ou le fait d'être sujet à la transpiration excessive sont des arguments sérieux en faveur de l'abstention.

Nos ancêtres ne s'en occupaient guère que pour les faire périr et leur enlever les greniers qu'elles avaient amassés à force de travail persévérant—en règle générale un tronc d'arbre auquel on avait pratiqué une cavité ou des ruches en terre étaient leur habitat. (Grecs-Arméniens).

Dans nos régions tempérées, tout le monde connait la ruche en paille "catoire" que nos grand'pères vénéraient, mais qui, au lieu d'être basées sur des principes scientifiques raisonnés, étaient l'objet de bien des superstitions dont l'école moderne se fait parfois encore les échos.

Une chose ne troublait pas leur conscience: "La mèche soufrée, mise en-dessous un beau matin d'automne? envoyait dans l'oubli celles qui avaient si bien prévu les jours à venir, peut-être voulaient-ils par là les punir de nous donner une leçon de prévoyance bien morale.

Par suite ces paillottes rudimentaires ont été remplacées par la "ruche moderne" où les dimensions ont été soigneusement respectées pour ne rien déranger aux habitudes et à l'organisation naturelle de la colonie.

A vrai dire, l'abeille n'est pas un animal domestique, mais plutôt sauvage; au même titre que le ver à soie; quoique pour l'un et l'autre, l'homme voulant en tirer le plus grand profit possible, a complété les dispositions extérieures tout en sauvegardant rigoureusement l'instinct naturel.

La question d'abri spécial régularisant les variations brusques de température a donné des résultats sensibles en ce qui concerne le développement des jeunes abeilles au berceau, tandis qu'un croisement raisonné de différentes races prolifiques, vigoureuses et résistantes aux maladies a donné des résultats inattendus.

(à suivre) Albert Bernard.

N.B. Ce cours a été donné en 10 lectures à l'école des non-employés à Edmonton.

—oOo—

Les primes alléchantes payées par les meuneries des principaux pays importateurs de blé d'Europe pour le blé canadien de la meilleure qualité ont été la cause principale du développement du système canadien d'inspection et d'enregistrement ou de certification des récoltes de semence. Ce système a été modifié de temps à autre en ces trente-trois dernières années et graduellement développé pour couvrir toutes les plantes de grande culture et les récoltes potagères.

Pour développer l'agriculture

Par A. GRATTON, B.A., B.S.A.

Plus que jamais, le cultivateur doit s'appliquer à se procurer des revenus additionnels provenant de l'exploitation de petites industries qui exigent peu de capital et un travail minime, tout en étant susceptibles de contribuer à l'amélioration de l'économie générale de la ferme. L'aviculture est au nombre de ces petites industries. Elle a fait des progrès considérables depuis quelques années, et c'est pour stimuler la pratique de l'élevage des volailles suivant les meilleures données possibles que l'hon. Alfred Godbout, ministre de l'Agriculture de Québec, vient de faire publier un intéressant bulletin préparé par un expert en la matière, M. Adhémar Gratton, B.A., B.S.A., professeur d'aviculture à l'Institut Agricole d'Oka.

Le ministère de l'Agriculture possédait déjà pour distribution à la classe agricole diverses brochures traitant de l'aviculture. Mais le bulletin No 126, intitulé "L'Elevage des volailles", par M. Gratton, croyons-nous, manquait encore à cette série qu'il couronne heureusement.

En tête de son ouvrage—qui couvre 44 pages et renferme de nombreuses illustrations.—M. Gratton déclare que deux facteurs principaux contribuent au succès de l'organisation économique d'un poulailler: une incubation fructueuse et un élevage réussi des poussins et poulettes. C'est le sujet qu'il développe d'une manière claire et précise, en passant par toutes les phases de l'élevage, depuis le choix des bons sujets jusqu'à l'hygiène des volailles. Quelques pages sont réservées à la préparation des rations pour les poussins et les sujets adultes.

L'aviculture est pour beaucoup de fermières et de jeunes non seulement une source de bénéfices, mais aussi une distraction. Mais qu'il s'agisse d'une exploitation commerciale ou d'un passe-temps, il importe qu'elle soit conduite sur une base de profit. Le petit traité que soumet M. Gratton aux aviculteurs est des plus propres à guider ceux-ci dans la bonne voie et à leur permettre de perfectionner leurs méthodes, d'éviter des pertes, et de développer cet élevage efficacement. Cette nouvelle contribution de l'hon. M. Godbout à la diffusion de la science agricole mise à la portée de la communauté ne devrait pas manquer d'être appréciée par tous les aviculteurs experts ou débutants.

On peut se procurer ce bulletin gratuitement en en faisant la demande à la Section des Publications, ministère de l'Agriculture, Québec.

Ne semez jamais de grain abimé

La plupart des sols que l'on emploie pour la culture du grain sont infestés de champignons qui causent des maladies de la racine. Les expériences qui ont été conduites au laboratoire fédéral de recherches sur la rouille à Winnipeg ont fait clairement voir que lorsqu'on sème de la semence qui a été abimée, la récolte qui en résulte est toujours beaucoup plus attaquée par ces champignons que celle qui provient de semence intacte. Il suffit que le grain de semence soit légèrement abimé pour qu'il perde de sa valeur. Si, par exemple, les couches de son sont rompues, même très légèrement, les champignons ont l'occasion de pénétrer dans le grain et de s'en nourrir. La nourriture qui est emmagasinée à l'intérieur du grain doit servir à la jeune plantule tandis que celle-ci développe ses racines. Les champignons en envahissant les grains privent la plantule de cette nourriture. Lorsqu'il a réussi à s'introduire au milieu de cette provision de nourriture, le champignon se développe vigoureusement dans le voisinage immédiat du grain et les jeunes plantules sont grandement handicappés dans leur lutte pour la vie. Affaiblies par le manque de nourriture, entourées et attaquées par des ennemis nombreux et vigoureux, elles ne peuvent guère résister, elles meurent, la récolte est clairsemée et le rendement est pauvre.

Le grain de semence est généralement endommagé par le procédé de battage. Les dents branlantes ou mal ajustées dans le cylindre de la batteuse, le déréglage des extrémités du cylindre sont les grandes causes des grains meurtris, fendus ou abîmés. On peut, par le tamisage, enlever les grains concassés ou fendus, mais on ne peut enlever de cette façon les grains meurtris ou légèrement endommagés. Si la proportion de ce dernier dans le grain de semence st élevée, la récolte qui en résulte est très exposée aux attaques des maladies de la racine.

Racines, ensilage et foin

La valeur de tous ces fourrages—racines, ensilage et foin—peut se mesurer par le coût par tonne de la matière sèche digestible qu'ils renferment. Nous basant sur les analyses généralement acceptées de Henry et Morrison, et sur les rendements obtenus sur les fermes expérimentales dans les provinces des Prairies par le Service de la grande culture pendant la série d'années qui s'est écoulée entre 1923 et 1930, nous obtenons le coût que voici par tonne pour la matière sèche digestible:

Foin, rendant 1.44 tonnes par acre et contenant 90 pour cent de matière sèche dont 63 pour cent sont digestibles, coût $10.96. Maïs d'ensilage, rendant 6.05 tonnes par acre et contenant 21 pour cent de matière sèche dont 64 pour cent sont digestibles, coût $28.65. Tournesols d'ensilage, rendant 10.29 tonnes par acre et contenant 22 pour cent de matière sèche dont 58 pour cent sont digestibles, coût $21.34. Les navets à Rosthern, Sask., ont donné un rendement moyen de 15.29 tonnes par acre. Comme les navets contiennent 10 pour cent de matière sèche dont 87 pour cent digestibles, le coût par tonne de matière sèche digestible est de $26.10.

Sachant les rendements qu'il peut obtenir sur sa propre ferme et les frais approximatifs de production, le cultivateur peut, en se guidant sur ces renseignements, décider lequel de ces fourrages convient le mieux pour ses besoins et lequel peut être produit le plus économiquement dans ses conditions de climat, de terre et de main-d'oeuvre.

Engrais chimiques pour les paturages

Si la terre est assez riche et retient bien l'humidité, par exemple, si c'est une bonne terre franche, bien égouttée, il peut être suffisant, dit le Chimiste du Dominion, de faire une seule application en couverture d'un engrais azoté, nitrate de soude, sulfate d'ammoniaque, nitro-craie, etc. Cette application se fait à raison de 100 à 150 livres par acre, au printemps, peu après que la pousse a commencé. Si l'herbage est rare et jaunâtre, une nouvelle application peut être faite trois ou quatre semaines plus tard. Le cultivateur doit se guider sur la pousse de l'herbe et les conditions de température. Il faut qu'il y ait une bonne quantité d'eau dans le sol pour que l'herbe puisse utiliser complètement l'engrais chimique. Sur terre pauvre et meuble, une application de 250 livres de superphosphate et de 75 livres de muritte de potasse serait très probablement avantageuse. Cette application doit être faite en automne ou aux premiers jours de printemps.

Une chose importante, et dont on doit tenir compte dans l'application des engrais chimiques, dit le professeur R. Summerby du Collège Macdonald, P.Q., c'est la longueur de temps que ces engrais se conservent dans le sol et qu'ils restent utiles. L'azote appliqué sous une forme assimilable, comme il l'est dans le nitrate de soude et le sulfate d'ammoniaque, est utilisé presque entièrement la première année, n'exerce que peu ou point d'action par la suite. L'acide phosphorique et la potasse se conservent beaucoup mieux dans le sol et quoique une plus forte proportion puisse être employée la première année, l'effet de l'application continue à se manifester plusieurs années de suite, mais toujours en décroissant naturellement.

Pour les pâturages de l'Ontario, le professeur N. J. Thomas du Collège d'agriculture de l'Ontario à Guelph, recommande l'emploi de fumier de ferme en couverture, chaque fois que cela est possible. On peut compléter avantageusement cette fumure avec 300 ou 400 livres de superphosphate par acre tous les deux ou trois ans. Si le fumier est rare, on peut obtenir d'excellents résultats en appliquant en couverture, au commencement du printemps, de 300 à 500 livres par acre d'un engrais C-14-6 sur les sols lourds, ou un engrais 0-12-10 sur les sols sablonneux. On stimule ainsi beaucoup la pousse des trèfles et des légumineuses et on améliore la valeur alimentaire des pâturages. Sur les fermes laitières soumises à la culture intensive, l'azote, qui est un facteur dominant dans la pousse de l'herbe, peut être employé avantageusement. On peut parfois doubler la quantité de matière sèche, et augmenter la valeur alimentaire en augmentant la quantité de protéine et en allongeant la durée de la paissance, ce qui permet de réduire les frais d'entretien à l'étable.

On admet, dit lord Bledisloe, gouverneur général de la Nouvelle Zélande qui est une grande autorité en agriculture, que les pâturages qui se composent principalement de graminées, spécialement de graminées précoces, se trouvent bien d'application d'azote, tandis que l'azote a moins d'action sur les pâturages composés principalement de trèfles. D'autre part, les rendements provoqués par l'application d'azote augmentent progressivement avec la quantité d'azote appliqué. Une application de 300 livres d'engrais azotés par acre a fait monter la récolte de foin d'une quantité normale de 37½ quintaux à 68½ quintaux.

L'oubli des principes chrétiens dans la vie sociale et commerciale

C'est la cause des maux dont nous souffrons, dit l'hon. H. H. Stevens

GALT, Ont.—L'hon. H. H. Stevens, ministre du commerce et de l'industrie et enquêteur sur les achats massif, au cours d'un récent banquet, a dit à son auditoire que les maux dont nous souffrons sont attribuables à la violation des règlements du franc jeu et à l'oubli des principes chrétiens dans la vie sociale et commerciale.

M. Stevens a ajouté que le pays a besoin d'une "formule si clairement définie qu'elle inspirerait les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux à adopter des lois qui obligeraient les violateurs de ces codes d'ethique à s'y conformer."

La moralité

"J'espère, dit-il, qu'à cause de l'excellent esprit et de la moralité du peuple canadien, il ne soit pas nécessaire d'user de force, mais s'il y en a qui, par cupidité et avarice, manquent d'adhérer à ces principes chrétiens et qui ne peuvent s'intéresser à la santé et au bien-être de leurs employés et aux droits des producteurs, alors ces principes seront imposés."

Le ministre du commerce a déclaré que le pays est tenu par devoir envers les masses d'effectuer des lois qui interdiront à des gros intérêts d'imposer des conditions injustes. "J'ai confiance, continua-t-il, que de cette dépression surgira la réalisation qu'une personne trouvera plus profitable de respecter la morale dans les affaires que de suivre un programme matérialiste basé sur l'efficacité du coût."

Esprit du Christ

Il parla du christianisme et demanda à ses auditeurs combien d'hommes ont essayé de mettre à exécution les principes économiques du "charpentier de Nazareth" dans leur vie sociale et commerciale.

"De tous les personnages de l'histoire quel est le plus digne de nous enseigner la manière de vivre?" dit-il en parlant des enseignements de Notre-Seigneur. "La grande majorité répondrait: Celui de Nazareth. Par conséquent, pourquoi ne pas examiner les credos économiques et sociaux du Christ et ne pas voir ce que signifierait leur application aux pratiques commerciales contemporaines?"

Retour au Christ

L'orateur dit que les principes économiques du Christ reconnaissent le principe du guide. La richesse doit être administrée pour le bienfait général de l'humanité. "Bien que ceci puisse sembler quelque peu révolutionnaire, ajouta-t-il, ce n'est pas à l'encontre de la démocratie et du capitalisme."

M. Stevens parla des compagnies qui achetaient des vieux établissements et y plaçaient des "experts en efficacité", se séparant des usines avec la conséquence que les vieux et fidèles employés étaient remerciés de leurs services.

"Quand de tels principes régissent les affaires, dit-il, nous pouvons nous attendre à la colère, à la rage et au mécontentement. De nouveau, je dis que ceux qui accaparent la richesse doivent être prêts à assumer de plus grandes responsabilités.

L'Oiseau Bleu

Lisez-le et faites-le lire

Hum! la bonne "tire" d'rable! C'est l'exclamation qui dans quelques jours retentira dans la forêt canadienne, surtout dans les établières de la province de Québec.

Jeunes Canadiens français, si friands des produits de l'érable, voyez le dessin de l'artiste Louis-Joseph Dubois qui orne la couverture de l'**Oiseau bleu** de mars et lisez le récit de Viator qui s'y rapporte. Vous attendrez avec plus d'impatience encore le **temps des sucres** si fertile en plaisirs de toutes sortes.

Lisez **Naggé**, conte pascal. Ariane rémémore la conduite de ce garde du tombeau du Christ qui, préférant la mort au mensonge, affirme la résurrection du Christ et démasque l'hypocrisie des Princes des Prêtres.

Soyons bons pour les animaux, conseille Mlle Marie-Rose Turcot. L'artiste James McIsaac a illustré cette recommandation en opposant au charretier brutal qui roue son cheval de coups, le passant secourable qui, par de bonnes paroles et quelques caresses, rend à la bête maltraitée son courage et son ardeur. Oui, soyons **bons pour les animaux.**

A remarquer **Coucher d'enfant** de A.-C. de la Lande, dédié aux mamans canadiennes-françaises et décrit d'une façon bien tendre et bien émouvante.

A Paris, au "33", Michelle Le Normand a parfois été la victime de ses commensaux; elle se revanche non sans malice par la description de leurs habitudes et de leurs travers. Autres pays, autres moeurs.

Ajoutez pour compléter le sommaire de cette livraison la **Machinerie et l'outillage** de M. l'abbé Etienne Blanchard, les **Avant-Gardes de l'A.C.J.C.**, **Tékakwitha à la Prairie** de Mme Juliette Lavergne où celle-ci met en présence l'une de l'autre Soeur Marguerite Bourgeoys et la vierge iroquoise, deux saintes, deux héroïnes, la rubrique des **Cercles des Jeunes naturalistes** que Mlle Marcelle Gauvreau sait rendre captivante, le **Petit dictionnaire du philatéliste** que Phil.

Athély agrémente de plusieurs timbres-poste émis récemment par la France et dignes de sa réputation artistique et du timbre-taxe canadien qui vient de paraitre sous une toilette bilingue, **Chanson farcie**, de la série la collection de M. E. Z. Massicotte de **Nos chansons populaires**, tirée de avec dessin de Dubois, une courte biographie du **vicomte Pierre d'Argenson**, gouverneur de la Nouvelle-France, **Alexandre Le Grand, Honneur au drapeau**, le résultat du concours mensuel, des anecdotes et bons mots et vous aurez une idée de l'intérêt de ce numéro de l'**Oiseau bleu** pour la jeunesse par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

A l'occasion de Pâques, quel beau cadeau à faire aux jeunes Canadiens français, aux jeunes Acadiens et aux jeunes Franco-Américains! L'abonnement n'est que de **50 sous** par année pour le Canada et les Etats-Unis. Adressez sans délai un bon de poste au Directeur de l'**Oiseau bleu**, au numéro 1182 de la rue Saint-Laurent, à Montréal.

Timbre-poste spécial

OTTAWA.—Pour commémorer le 400e anniversaire de l'arrivée de Jacques Cartier en terre canadienne, le ministre des Postes émettra un timbre postal spécial illustré, double format, de trois centins. La date exacte de l'émission n'a pas encore été fixée, mais on de avec les fêtes que l'on organise en souvenir de cet événement. La couleur du nouveau timbre sera bleue. Dans l'inscription figurent les mots "1534 —Jacques Cartier—1934" et la vignette représente la scène qui se déroula à bord du vaisseau de Cartier lorsque la terre fut signalée. Cartier et quatre de ses hommes sont groupés autour de la barre du gouvernail pendant que, sur le pont, l'équipage s'agite fiévreusement.

Le gaélique est revenu en honneur

Dans l'Etat libre d'Irlande. — Une décision du gouvernement.—Prime de $10 pour chaque enfant ne parlant que le gaélique à la maison

DUBLIN.—Le gouvernement de de Valera a décidé de verser une prime de $10 aux parents, pour chacun de leurs enfants de moins de 16 ans, dans les régions de l'ouest et du sud de l'Etat libre, afin de les détourner complètement de l'usage de la langue anglaise dans leurs foyers. Sur attestation des prêtres et inspecteurs locaux que les parents ont tout à fait abandonné l'anglais à la maison, ces derniers recevront les gratifications. Celles-ci comportent aussi pour les enfants la fréquentation assidue des écoles où le parler irlandais est la langue d'enseignement.

Le ministère de l'Instruction publique fait cela parce qu'il craint que la disparition des anciens Irlandais parlant encore leur langue nuise considérablement à la survivance du gaélique, et aussi de voir les régions concernées "se corrompre" par l'affluence des touristes anglophones.

Le besoin de cette "expulsion" de l'anglais de foyers des régions où se parle le gaélique se fait indubitablement sentir. Les citadins de la côte de l'est connaissent peu la langue irlandaise et leur venue dans les mois de l'été tend depuis longtemps à convaincre la population des pêcheurs que leur parler est peut-être passablement désuet.

Dans ces régions, appelés le "Gaeltacht", la plupart des habitants gagnent leur vie à pêcher et à ramasser les varechs de la mer. Quoique très pauvres, ils ont les plus nombreuses familles du pays. La moyenne du nombre des enfants dans un foyer parlant le gaélique est d'environ huit, de sorte que la décision prise par de Valera d'instituer ces primes sera certainement bien accueillie.

Vient de paraitre

Histoire du Canada pour tous

Tome I — Régime français
par
JEAN BRUCHESI, professeur à l'Université de Montréal

Cet ouvrage est moins une compilation scientifique qu'un ouvrage de vulgarisation qui fait de notre Histoire un récit vivant et intelligent, susceptible d'intéresser non seulement cette jeunesse étudiante à laquelle l'Histoire du Canada pour tous semble spécialement destinée, mais encore tout profane que l'Histoire attire mais que les longues et sèches énumérations rebutent.

En effet, l'auteur, tout en gardant à son oeuvre un caractère strictement historique, a évité avec soin les nomenclatures fastidieuses. De sorte que son livre tient le milieu entre le manuel—toujours un peu morne et sans attrait—et le document savant et précis, mais qui n'a d'intérêt que pour le spécialiste.

Le Tome I, qui vient de paraitre, couvre toute la période de la **Domination française**, et commence même à l'époque où les premières migrations humaines se dirigèrent vers l'Amérique. C'est un fort volume de 268 pages, format 5½ par 8 pouces. La couverture sobre et élégante et le texte soigné en font un fort beau volume.

Ce livre parait vraiment au moment opportun et répond à un besoin réel. En cette année du 400e anniversaire de la découverte du Canada, et du tricentenaire trifluvien, où les touristes afflueront probablement, c'est l'article-souvenir tout indiqué qu'il nous appartiendra de leur offrir. L'étranger que nos fêtes attireront, tiendra sans nul doute à connaitre de notre histoire, non seulement l'arrivée de Cartier à Gaspé, mais encore toute l'héroïque épopée canadienne écrite sous la domination française, soit de 1534 à 1760. Et il ne saurait mieux choisir pour se renseigner que **l'Histoire du Canada pour tous.**

Ce volume, publié sous les auspices des **Editions Albert Lévesque**, est en vente, au prix de $1.25 l'exemplaire, chez l'éditeur, 1735, rue St-Denis, Montréal, et à la librairie J. W. Pigeon, Edmonton.

Tabacs cultivés dans le Québec

Sur les neuf variétés de tabac à cigares essayés à la station expérimentale fédérale de Farnham, P.Q., les deux qui ont le mieux rapporté sont le Comstock Spanish Pomeroy et le Résistant de Havane. Les deux variétés qui avaient la meilleure qualité sont le Comstock Spanish Pomeroy et le Connecticut Havana 38, les deux variétés recommandées pour ce district. Parmi les tabacs à pipe essayés, les Parfum d'Italie, Little Dutch Shoestring, Belge et Obourg Vincent sont recommandés.

La situation agricole

Afin d'appeler l'attention des cultivateurs et des autres intéressés sur les renseignements utiles que peuvent leur fournir les services du gouvernement, dix comités composés de fonctionnaires des Ministères de l'Agriculture et du Commerce et de l'Industrie sont à l'oeuvre depuis plusieurs années, rassemblant des statistiques et d'autres renseignements couvrant toute la situation agricole. Le rapport complet que l'on peut se procurer en s'adressant au Bureau des Publications, Ministère de l'Agriculture, Ottawa, traite de l'offre et de la demande, de la concurrence et des prix, des transports sur les marchés et de la vente, des quantités entreposées et des produits de la ferme, des tendances de la production et, en somme, de tous les sujets importants, au pays et à l'étranger.

Le foin canadien au Royaume-Uni

Au point de vue de la qualité, il semble que l'on ne peut pas douter du fait que le foin canadien composé de bons mélanges de trèfle est celui qui est le mieux vu sur les marchés du royaume-Uni, dit le Commissaire canadien du commerce. Il est probable qu'une demande de foin canadien se développera dans le Royaume-Uni vers le mois d'avril ou mai cette année.

Par où l'Australie diffère

Le blé est la récolte le plus cultivée en Australie; il couvre normalement les deux tiers et même plus de l'étendue en culture. L'Australie diffère sous ce rapport des trois autres pays exportateurs, le Canada, les Etats-Unis et l'Argentine, où les autres récoltes de grain occupent des étendues relativement plus grandes étendues en maïs et en lin, les Etats-Unis de grandes superficies en maïs, avoine et orge tandis que le Canada a une grande partie de ses terres en avoine et en orge. La concurrence pour la terre en Australie se fait plutôt entre certaines industries comme la culture du blé, l'industrie laitière, l'élevage des moutons qu'entre les récoltes.

NOUVELLES D'EDMONTON

Coin des BONNES AMIES

Notre assemblée mensuelle a été remise à mardi, le 3 avril. Elle sera tenue chez la présidente, Mlle Gertrude Amyot, à 8 h. 30. Que chacune fasse un effort pour y assister car c'est la dernière assemblée avant le banquet.

La secrétaire.

Les anciens élèves du Collège des Jésuites

La préparation de notre séance va son petit train: lundi prochain vous en verrez les résultats. Nous avons donné longuement, la semaine dernière, notre idée sur le fond de la pièce.

Voici ce que M. Robert de Flers écrivait dans le Figaro lors de la première représentation: "La Fleur d'Oranger" est une comédie où les familles pourront trouver de l'allégresse. Ces trois petits actes sont pleins d'agrément. Ils contiennent des situations plaisantes habilement agencées, un dialogue où la fantaisie apparait sans effort et des personnages marqués d'un trait juste et précis".

L'idée de l'auteur en effet est très bien rendue, d'une façon simple et aussi dans un style imagé. Vous remarquerez par exemple des trouvailles comme la comparaison des parfums d'une cave avec les parfums d'une forêt. Avec votre bonne formation, vous avez dû déjà, vous promenant au printemps sur ces épaisses couches de feuilles toutes détrempées et pâteuses, vous avez dû, dis-je, remarquer ce rapprochement. Vous aurez la satisfaction intime d'avoir fait la trouvaille vous-mêmes, et vous vous direz à l'oreille: "Non, mais franchement, en formant un homme comme moi les chers Pères n'ont pas perdu leur temps!"

Un autre auteur écrivait en même temps que M. de Flers: "Cette comédie est d'excellente qualité. Il y a en elle de la vérité, de l'observation. Les personnages sont présentés avec un rare bonheur et avec pittoresque".

Le secrétaire.

COLLEGE ST-ANTOINE

Depuis notre dernière chronique nous ne sommes pas demeurés inactifs. Notre cercle dramatique français a donné ses deux comédies "A qui le neveu?" et "Consultations gratuites" à Lamoureux devant un auditoire nombreux et sympathique. Nous en remercions cordialement le R. P. Garnier.

Notre académie française fonctionne maintenant régulièrement sous la direction du R. P. Clément-Marie. Dans ce cercle littéraire nous nous perfectionnons dans notre belle langue française.

Notre équipe sénior de gouret après deux parties finales très intéressantes a eu l'honneur de remporter le championnat de la Ligue Catholique de gouret. Une magnifique coupe, don du clergé d'Edmonton, sera présentée à nos joueurs au banquet qui sera donné à tous les joueurs de la ligue le 12 avril.

Samedi dernier nous avons assisté à la touchante représentation du drame de la passion, joué avec une réelle maitrise. Que de belles leçons nous y avons puisées.

L'Antonien, numéro de Pâques sera prêt sous peu. Comme de coutume il est bilingue. Tous les articles et dessins sont l'oeuvre des élèves. Mercredi le 28 est la fête patronale de notre bien aimé directeur, le R. P. Jean de Capistran, et à cette occasion nous donnerons une soirée familiale. Il y aura chants, musique et comédies en français et anglais. A tous nos bienfaiteurs et amis nous souhaitons une joyeuse fête de Pâques.—Com.

Mentionnez la "Survivance" chez nos annonceurs.

SAINT-JOACHIM

Semaine sainte. Dimanche à la bénédiction des Rameaux le R. P. G. Forcade officiait assisté du R. P. curé comme diacre et de M. l'abbé Thibault, séminariste, comme sous-diacre.

Le R. P. Schelpe, S.J., du Collège, prêche la retraite pascale dans notre paroisse. L'église se remplit tous les soirs. Sa voix chaude et vibrante a su lui gagner les coeurs et grâce à Dieu son succès est assuré. Il continue de prêcher jeudi soir, à 7 h. 30, et vendredi, à 3 h., pour terminer le dimanche de Pâques aux messes.

Voici l'heure des offices de la semaine sainte: Jeudi matin, 7 h. 45. Soir, sermon à 7 h. 30.

Vendredi matin, 9 h.; et après-midi à 3 h.

Samedi matin, 7 h.

Le jeûne et l'abstinence finissent samedi à midi.

MORINVILLE

L'Amicale de notre couvent a donné sa soirée familiale dimanche dernier et avec le succès le plus complet. L'assistance était fort nombreuse, l'entrain charmant, les prix de première valeur et le programme tout à fait réussi. C'est donc dire que cette dernière soirée termine bien celles qui se sont tenues durant le carême et vraiment il semble en coûter de les interrompre quand la population répond avec tant d'empressement. Nous félicitons les amicalistes de leur succès et nous remercions la population d'avoir si bien répondu à leur invitation.

Nous avons eu l'insigne privilège d'assister ces jours derniers à la représentation du drame de la Passion, à Edmonton. Disons tout de suite que c'était tout simplement merveilleux et d'un pathétique extrême. Nous avons assisté aux différentes péripéties de la mort du Divin Sauveur, sa trahison par Judas, celle de Pierre, son agonie au jardin des Olives, etc., etc. Bien des paupières se sont mouillées à la vue du traitement que l'on faisait à l'Homme-Dieu. Espérons que cette représentation laissera un souvenir ineffaçable chez ceux qui ont eu la chance de la voir se dérouler à leurs yeux durant ces jours derniers. Pour nous, en assistant à ce spectacle si touchant, nous ne pouvions nous empêcher de songer à Oberramergau, où, le 31 mai 1931, il nous était donné d'assister à une autre représentation de la Passion de Notre-Seigneur. Naturellement Oberramergau avait donné à cette représentation une ampleur incomparable et la chose ne surprend pas puisque cette population joue le drame depuis 300 ans. Lorsque l'on songe que plus de 850 acteurs prennent part à la pièce, que la représentation dure 8 heures, que le théâtre a une capacité de 5,000 personnes, que les acteurs ont le secret d'interpréter leur rôle avec un accent de sincérité qui vous saisit à l'instant, vous ne pouvez vous empêcher de conclure que nulle part ailleurs l'on peut égaler le succès de ce petit village de Bavière. Aussi il faut dire que l'on accourt à Oberramergau de toutes les parties du monde et que l'année 1930 vit plus de 600,000 personnes faire ce pèlerinage. Le premier ministre de l'Angleterre s'y rendit même deux fois en compagnie de ses filles.

Donc Edmonton a remporté un grand succès la semaine dernière, mais rien, rien ne peut arriver avec Oberramergau quand il s'agit de représenter le grand drame.

Nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue et un heureux retour aux MM. Steffes qui nous reviennent du Texas. Ils y avaient passé l'hiver à manger des fraises et des fruits de toutes sortes, mais ils devront attendre encore quelques mois, en Alberta, avant de se payer ce petit plaisir. Tout de même il parait que "there is no place like home", et par conséquent il fait bon de vivre à Morinville pour les morinvillois.

Il nous a fait peine d'apprendre la mort de M. Onésime Comeau, de Rivière qui Barre. Morinville le connaissait presque comme l'un des siens et de fait il vécut avec nous pendant plusieurs années. Un bon nombre des nôtres se sont fait un devoir d'assister à ses funérailles et d'offrir leurs sympathies à la famille. M. Comeau était un vieux pionnier qui avait aidé à ouvrir cette partie du pays. Puisse la terre de l'Alberta qu'il avait tant aimée, lui être légère!

Nos dames et demoiselles de Morinville ont donné dernièrement un "shower" aux deux mariées de la semaine prochaine. Mlles Brissette et Perras. Il nous fait plaisir de voir avec quel empressement nos dames et demoiselles sont venues prendre part à cette "rosée" d'un nouveau genre.

—Corr.

LEGAL

La soirée de dimanche dernier, donnée au profit de la paroisse sous les auspices de la congrégation des Enfants de Marie, fut un merveilleux succès. La salle avait retrouvé son assistance des jours d'antan. Les prix de la partie de cartes avaient été gracieusement donnés par Mlles M. Rose St-Martin, présidente; Annette Potvin, secrétaire; Blanche St-Martin et Marie DeChamplain; et Mme Maurice Vaugeois. Ces prix furent gagnés, 1er des dames, par Mlle Eva Leblanc; 2e, par Mlle Jeannette Vaugeois. Prix des hommes, 1er. par Urbain Martineau; 2e, par Elphège Bédard. Les prix de consolation échouèrent à Mlle Clara Demers et à Raymond Potvin. Le programme récréatif qui suivit fut très goûté, d'autant plus qu'il était bien varié et parfaitement rendu. "Rendez-vous", puis "Priez, aimez, chantez", deux chants par Mlle Annette Potvin; "Chanson du coeur brisé" et "Play Fiddle, Play", par Mlle Eva Leblanc; "Le jour", puis, "Les pieds de ma soeur", chantés par M. Edmond Brault; "La japonaise", saynète chantée par Mlle Annette Potvin, qui était gentiment costumée pour l'occasion, enfin la comédie, qui fit pouffer de rire l'assistance, bien que le titre était "Les femmes qui pleurent". Les acteurs remplirent leur rôle à la perfection: Mlles Agnès Boisvert et Eva Leblanc, MM. Clovis Ouellet, André DeChamplain et Joseph Choquette. Mme Léon Riopel accompagnait au piano. Le gâteau fruit, fac-similé de l'église paroissiale, fut tiré aux enchères, par M. J. Choquette et le numéro gagnant fut celui de Mme H. Toupin. Le résultat financier de cette veillée fut très satisfaisant. Aussi des remerciements bien sincères sont dus aux demoiselles qui l'ont organisée et à toutes les personnes qui ont participé au programme.

Plusieurs personnes se sont rendues à Edmonton pour assister au drame de la Passion qui se jouait à l'Empire, jeudi, vendredi et samedi de la semaine dernière, mais aucune, et à aucun jour, ne put trouver de placer, les sièges ayant été retenus et réservés longtemps d'avance.

Le maitre-autel sera illuminé pour le dimanche de Pâques par soixante petites ampoules électriques. Cette installation, qui est offerte par les dames de Sainte-Anne de la paroisse, est sous les soins de M. Thomas Belley, expert électricien.

M. Clovis Ouellet a pu enfin sortir sa motocyclette, remisée depuis six mois, mais les chemins ne sont pas précisément en état pour ce genre de véhicule; aussi ne fut-on pas surpris d'apprendre la culbute du chauffeur. Rien de brisé, rien de cassé, sauf le garde-boue bosselé.

Baptême. Joseph Zénon Daniel, né de Arthur Caza et Lina Perrey. Parrain et marraine, M. et Mme Zénon St-Jean, oncle et tante de l'enfant.

—Corr.

Mort d'un pionnier

M. Onésime Comeau est décédé samedi à l'âge de 77 ans

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Onésime Comeau, de Rivière-qui-Barre, décédé samedi dernier, à l'hôpital de la Miséricorde, à l'âge de 77 ans.

Ses funérailles ont eu lieu mardi matin à Rivière-qui-Barre. Le service a été chanté par M. l'abbé Stacey, curé de Saint-Charles de Mearns. Les porteurs étaient ses petits-fils: Ambroise O'Neil, Ernest Comeau, Napoléon Douzіech, Justin Comeau, Maurice Comeau, Hilaire Cyr.

Les membres de la famille en deuil ont reçu de nombreuses offrandes de messes et plusieurs témoignages de sympathies.

Connelly et McKinley, d'Edmonton, étaient les directeurs des funérailles.

M. Onésime Comeau naquit dans la province de Québec, en 1857, à Sainte-Gertrude, dans le comté de Trois-Rivières. En 1871, ses parents émigrèrent aux Etats-Unis dans la paroisse de Saint-Joseph, Kansas. Il resta sur la ferme avec ses parents jusqu'à l'âge de 25 ans alors qu'il unit sa destinée à Mlle Félicie Labonté. De ce mariage naquirent dix enfants: cinq filles et cinq garçons. Avec une si grosse famille, et ardent patriote comme il était, M. Comeau reconnut bien vite qu'il valait mieux revenir au Canada, mais dans l'ouest, cette fois-ci. Il fit un premier voyage en 1894, passa six mois aux environs d'Edmonton, étudia les conditions de cette contrée nouvelle où, naturellement tout était à faire. Ce n'était pas beaucoup encourageant. Il repassa les frontières et cinq ans plus tard fit un second voyage. Il acheta alors une section et demie de terre à deux milles au sud-ouest de la Rivière-qui-Barre. Il repartit ensuite pour les Etats, et enfin, en 1900, il amena toute sa famille pour se fixer définitivement à Rivière-qui-Barre. Naturellement, tout était à faire: terrain vierge, pas d'école et pas d'église. Mais rien ne faisait peur à cet homme. Courageusement il se mit à l'ouvrage et il ne tarda pas à se créer une situation enviable.

Ce qui le tracassait le plus au début c'était l'absence d'une église à Rivière-qui-Barre. Il n'y avait qu'une petite mission à deux milles au nord-ouest, laquelle ne possédait qu'une petite chapelle bâtie en bois rond. Il fut décidé de la transporter à l'emplacement actuel. Pour cela il fallait des pièces de 36 pieds de long. Toujours dévoué, M. Comeau partit pour le bois avec ses garçons, et c'est là qu'il eut le malheur de se fracturer une jambe. Il resta cloué trois mois dans son lit. "C'est en travaillant pour la gloire de Dieu, disait-il, que j'ai eu cet accident; que sa volonté soit faite". Quelque trois ans plus tard, les colons arrivèrent et la petite église fut bientôt trop petite. Il fut alors décidé de construire une nouvelle église avec prêtre résident. Mgr Legal envoya le R. P. O'Kaizen qui parlait correctement les deux langues. Ce prêtre, une fois arrivé à Rivière-qui-Barre, ne tarda pas à découvrir les bonnes qualités de M. Comeau qui fut un de ses premiers collaborateurs. Il travailla ferme pour la construction de la nouvelle église, ne lésinant pas sur son argent, son temps et son courage. Ce n'est pas rien qu'à Rivière-qui-Barre que M. Comeau s'est dévoué pour son église: à Morinville son nom est écrit en lettres d'or.

Le défunt était une figure bien connue, un homme très populaire qui s'était fait beaucoup d'amis.

Il laisse pour pleurer sa perte, en plus de son épouse, une soeur, Mme Nobert, de la Rivière-qui-Barre, un frère, Louis Comeau de Nord Edmonton, trois filles, Mme Cyr, de la Rivière-qui-Barre, Mme O'Neil, du Lac la Biche, et Mme Douziech, de St-Charles de Mearns; et quatre garçons, Albert Comeau, Léonard Comeau, de Rivière-qui-Barre, Edmond Comeau, de Morinville, et Wilfrid Comeau, de Montréal. Quarante-cinq petits-enfants et six arrière-petits-enfants. R.I.P.

Ayez pitié du pauvre aveugle

Au coin d'une rue il y avait un vieillard. A ses côtés se tenait un chien avec un écriteau suspendu à son coup: "Ayez pitié du pauvre aveugle."

Une dame qui passait en eut effectivement pitié et mit une pièce de dix sous dans la sébille du vieillard.

"Merci, madame", dit-il, et elle passa.

Mais au bout de quelques pas, elle se retourna et venant vers lui:

"Pardon, mon ami, lui dit-elle, j'ai peur de m'être trompée, n'est-ce pas une pièce d'or que j'ai mis dans votre sébille?"

—Non, madame, c'est une pièce d'argent.

—Comment avez-vous pu le voir? Vous n'êtes donc pas aveugle?

—Non, madame, je ne suis pas aveugle, c'est mon chien qui l'est!

Patronnez nos annonceurs

PETITES ANNONCES

Tarif: Deux sous par mot pour la première insertion et un sou par mot pour les insertions subséquentes. Minimum 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le mardi soir, à cinq heures.

Ménagère demandée

Très peu d'ouvrage. Petite ville cinquante milles d'Edmonton. Réponse de personne sérieuse seulement sera considérée. Salaire, dix piastres par mois. S'adresser à Boite (JXL) La Survivance. (19-21).

Chambre à louer

Petit appartement à louer immédiatement. S'adresser à Mme A. Jacob, Tangent, Alta. (21)